

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

Edition hebdomadaire

CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 2 juillet 1925

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:

336-340 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

TELEPHONE : - Main 7460

Service de nuit : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 6153

Les choses qu'éclaire l'incendie du Mont LaSalle

Un actif de l'annexion de Maisonneuve parti en fumée — Que deviendront les autres? — Pleurer sur le passif et négliger l'actif, telle a été la coupable politique municipale jusqu'ici.

Il y a quelque temps nous parlions à nos lecteurs du Mont La Salle. Les autorités municipales venaient d'en décréter la démolition. Le vaste édifice a brûlé hier. C'est une coïncidence étrange, puisque c'est aujourd'hui même que devait être accordé le contrat de démolition.

La commission du Parc de Maisonneuve n'avait point assuré cet immeuble pour un seul sou. Il n'était pas occupé, mais gardé par un concierge spécialement payé à cette fin et habitant à quelques pas de là. Or il était impossible qu'il brûlât sans que quelqu'un y pénétrât!

Le terrain et l'immeuble avaient coûté un million de dollars aux contribuables de Maisonneuve dont le fardeau fut plus tard partagé par ceux de la municipalité de Montréal à laquelle fut annexée Maisonneuve.

On se plaignait fort des obligations de l'annexion, dans le temps, et certaines étaient onéreuses. Mais ce qui est étrange, c'est que l'exécutif actuel, comme la commission Décarv qui l'avait précédé, ne firent rien pour tirer parti de cet actif considérable.

L'immeuble où était installé avant l'achat un vaste noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes avait une valeur qui se trouva singulièrement accrue au moment précis de l'annexion par la hausse de tous les matériaux de construction.

On le laissa se dégrader tant et si bien que lorsque la Société de protection et de renseignements réussit à mettre en relations les religieuses de la Providence et la Ville et à obtenir de celle-ci, grâce surtout à l'opiniâtre travail du docteur Boucher, qu'elle le cédât à celles-là pour une période de vingt-cinq ans contre un loyer nominal, il eût fallu au moins \$150,000 pour le remettre en état. Les religieuses de la Providence devaient, comme on s'en souvient, y installer un hôpital pour tuberculeux — cet hôpital pour tuberculeux tant désiré et si nécessaire! Sur ces entrefaites l'Hôpital des Incurables brûla. On sauva tous les malades non sans beaucoup de difficultés, bien que l'incendie eût éclaté en plein jour. Les religieuses décidèrent de bâtir à l'avenir à l'épreuve des flammes et se désistèrent quant à l'hôpital des tuberculeux de l'offre de la ville, d'autant plus que les négociations entreprises avec le gouvernement provincial, engagé à verser une somme fixe pour la reconstruction, n'étaient pas encore conclues.

On ne pouvait blâmer les religieuses d'en agir ainsi. Elles ne faisaient que se conformer aux conseils experts. Il va de soi qu'à notre époque de matériaux incombustibles, la prudence élémentaire interdit d'installer des impotents dans un immeuble exposé à flamber en pleine nuit et à entraîner une hécatombe. L'incendie des Incurables donnait une leçon qu'il fallait comprendre et accepter.

Mais s'ensuivait-il que, le contrat étant abandonné, on devait laisser l'immeuble se dégrader sans intervention et se déprécier avec une croissante rapidité?

Parmi les dépendances du noviciat figurait une ferme modèle, sûrement l'une des plus belles de l'île de Montréal. La porcherie, les étables et les écuries étaient construites selon les données les plus neuves. Le verger était vaste. Les terres, fertiles et bien drainées. C'était une installation qui eût permis à la communauté autorisée à l'occuper de trouver dans le rendement de cette ferme une forte proportion de ses frais de subsistance.

La surveillance fut nulle et l'entretien moindre, encore, si possible. On nous informe même (nous n'avons pu vérifier) que l'on démolit les constructions de la ferme pour bâtir le chalet de golf municipal.

Ce qui est certain, c'est que cette belle terre retomba en friches et que l'immeuble continua de s'en aller en ruine jusqu'à l'incendie d'hier, cependant que dans la ville de Montréal nombre d'orphelins entre les âges d'un à six ans ne peuvent trouver de se loger.

Il eût été facile d'établir là à peu de frais un asile pour ces petits qui y eussent trouvé l'air et l'ensoleillement si désirables à leur âge, dans un endroit d'accès facile, où les liens entre les membres survivants de leur famille et eux ne se fussent pas rompus. Cette suggestion fut faite ici plus d'une fois sans le moindre effet.

Nous tenons aujourd'hui à rappeler ces faits, car nous avons là un exemple de cette coûteuse apathie de l'administration.

Au moins que cet exemple ne soit sans profit. L'actif de la ville de Maisonneuve est devenu l'actif de la ville de Montréal comme le passif de celle-ci est devenu le passif de celle-ci. On paraît cependant l'oublier à l'hôtel de ville où on laisse détériorer des immeubles qui sont un ornement plus beau que ceux construits au cœur même de Montréal.

Et où est le profit? Qui en retire quelque bénéfice? Il est vrai que si nous avions des représentants qui s'acquittassent de leur devoir, ils se rendraient compte de ces choses et ne les laisseraient pas passer sans protestation.

Voilà l'un des apports de l'annexion parti en fumée. Que deviendront les autres, si on ne songe pas à temps à les entretenir?

Pleurer sur le passif et ruiner l'actif, telle paraît être jusqu'ici la politique municipale.

On n'a même pas l'élémentaire décence de faire jouer des jets d'eau qui ne coûtent rien d'entretien puisqu'il y est pourvu par un contrat. Les braves citoyens de l'est pourraient, s'ils avaient quelque velléité de révolte, se demander si on fermerait les jets d'eau de Westmount dans les parcs le jour où cette municipalité serait annexée? Il est fort douteux que la population se prêtât à ce vandalisme gratuit. Et c'est elle qui aurait raison — comme celle de l'est a grand tort de se laisser bernier.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Le cirque

Chaque tramway déborde, et entre les tramways glisse une chaîne d'autos également remplis, et sur les trottoirs et la chaussée s'écoule un flot humain aux remous incessants. Les cornes des autos et les timbres des voitures électriques résonnent, les piétons causent, se heurtent, se bousculent, s'interpellent. Et cette procession bigarrée et désordonnée avance lentement, en se hâtant, vers le cirque dont les tentes surmontées de drapeaux commencent à se dessiner au loin. Les éventailes, les kiosques où se vendent les consommations, les patates frites, les saucissons — sans manège, la plèbe ne s'amuse pas — les vendeurs de ballons bleus ou rouges se succèdent, la cohue s'épaissit, les couloirs incivils s'accroissent, le tapage augmente, le verbe nasillard des crétins paniques domine les bruits comme le hautbois domine la temple de l'orchestre déchainé, les grandes affiches du "Side Show" étalent aux regards éblouis, la reproduction multicolore de sa collection de monstres et de merveilleux, une mer d'humanité — la vulgarité et pittoresque humanité en quête de plaisirs — grande et déferlante. Cette fêlée dépasse le cinéma de toute la supériorité de la vie sur son image, d'une représentation multiple sur un drame étriqué ou une comédie mesquine. Ce sont des êtres en chair et en os, de vrais animaux, des bouffons qui marchent et parlent, des Charlès Chaplins que l'on apostrophe et, qui rétorquent à leurs admirateurs indiscrets, des jeux périlleux, une profusion de tours, une abondance de

sensations que le cinéma ne donne pas, même à ses meilleures heures, et surtout, le peuple joue son rôle dans ce spectacle, sa curiosité ingénue, ses lazzi, ses exclamations, ses commentaires en font partie. Le cirque, sans la foule, ne serait pas le cirque.

La foule a raison. Le cirque est une institution admirable. Faisons-nous peuple, pour en éprouver la sensation agnée. Tout ceci sort de l'ordinaire, à commencer par les vantardises des organisateurs, dignes disciples de Barnum et la joberderie des gens. Vous avez déjà vu de petits hommes, surtout à de grands postes? Mais voyez ces nains frais débarqués de Lilliput. Et des géants (rarement aux grands postes).

Celui-ci mesure près de neuf pieds et pèse plus de 400 livres. La femme obèse, assez jolie malgré tout, est une masse inouïe de chairs molles qui produirait son effet même dans un tramway de la rue Saint-Denis à six heures du soir. Et la femme aux serpents qui s'est fait des colliers et sourit — on dirait une coquette parée de ses bijoux, devant son miroir — et l'homme-poisson tatoué en poisson et qui reste des minutes immergé, et la femme-oiseau, et les femmes magiques à la peau lachetée, et l'Asiatique joint à la tête masculine et qui bavarde, symbole vivant des charlatans verbeux et imbeciles de la démocratie!

L'étrange s'offre encore davantage à la ménagerie. C'est la faune d'autres continents, de l'Inde complexe et mystérieuse, de l'Afrique noire et brûlée par le soleil. Le long cou des girafes vaut à lui seul tous les trésors du "Side Show". A quelques fantaisies, pareilles à celles d'un cerveau échauffé par la fièvre, se livre la nature sous les tropiques. L'hippopotame, le rhinocéros, les ours blancs qui se baignent, la robe foue des tigres et des panthères, la noblesse du lion abruti dans sa cage, qui rappelle un roi déchu ou un aristocrate dégradé par la débauche et rongé par le spleen, les gazelles, les zèbres, les serpents, quoi de plus propre à exciter l'étonnement, le rire, l'horreur! Mais leur préférence l'élephant au petit œil rond, aux larges oreilles, à la peau ridée de vieux, au pas lourd, étouffé, puisant et comique, à la trompe frémissante, presque humaine, et les chameaux qui se disloquent la mâchoire à manger, tendant vers nous leur bouche d'être bonasse, doux, une bouche presque humaine, elle aussi, la bouche de la plèbe, "empressable" taillable et corvéable à merci, la bouche du gogo modèle!

Et en ce lieu où abondent les êtres extraordinaires, les êtres ordinaires, les êtres familiers eux-mêmes sont extraordinaires. Les chiens et les chevaux sont dressés, des bêtes étonnantes. Les humains normaux semblent anormaux à force de souplesse, d'agilité et d'endurance. Vraiment, ils n'ont pas la même épine dorsale, les mêmes bras, les mêmes muscles, les mêmes os que nous. Dans leurs membres comme dans leur intelligence, les hommes sont en général des lourdauds. Ces acrobates, ces contortionnistes, ces équilibristes, ces virtuoses du fil de fer ou du trapèze, sont l'élite de l'humanité au point de vue physique. Ce sont des artistes, des génies dans leur genre. Plusieurs bravent la mort tous les jours. Quelques-uns de ces créatures apparemment de légè ou de caoutchouc, plus heureuses ou plus malheureuses que d'autres, échappent aux accidents pour devenir à la fin, des vieux décrépits et impotents comme on en voit aux asiles. Printemps ou d'une carrière que guettent les automnes et les hivers! Admirez donc ce fleur de beauté et de vigueur physiques! Mais avouons-le, le spectacle est trop uniquement matériel. Il n'y a rien pour l'âme et très peu pour l'intelligence dans ce festin somptueux servi aux regards ardents comme des braises. La procession du début, les jeux, les évolutions, les bouffonneries des clowns, les masques grotesques, les courses excitantes de la fin, l'éclat des lumières, la profusion et la bigarrure des numéros finissent par étourdir et causent une espèce d'ivresse, celle qui attirait aux amphithéâtres, vers des jeux plus violents, la plèbe de la Rome décadente.

Après une pareille orgie de couleur et de mouvement, mes yeux, las d'avoir trop fixé l'arène et d'avoir erré ici et là, sollicités par mille choses, se posent avec délices sur les abîmes bleus du firmament grave et sur ces points d'or, globes de feu dans lesquels le plus gros éléphant fondrait en laissant moins de traces qu'un grain de sable englouti dans l'océan, et de retour chez moi, je voudrais lire un auteur raffiné, Racine, par exemple. FLIC.

"UNE TRADITION PLUS SENSÉE"

"Le journalisme jaune n'est venu au monde qu'à une trentaine d'années et le journal d'aujourd'hui paraît vouloir se détacher, pour s'orienter vers une tradition plus sensée", disait l'autre jour à un collaborateur d'Editor & Publisher (raison du 27 juin) un des rédacteurs de journaux les mieux connus aux Etats-Unis, Rollo Ogden, du Times, autrefois du Post, de New-York. Le directeur du Monitor de Boston est du même avis.

Cette orientation nouvelle du journalisme, "ou un choix judicieux des nouvelles véritables, écarter toute sensation", n'est pas encore si visible qu'on puisse dire qu'il y ait de journalisme jaune aura tout à fait vécu. Mais il est indéniable que les abus de cette forme de journalisme commencent à faire réfléchir même des propriétaires de

LES STATISTIQUES SE MODIFIENT D'HEURE EN HEURE

Celles que nous avons publiées hier se sont trouvées faussées à cause de l'heure où paraissait le journal — Il ne reste plus que 44 places — Un document important dont on trouvera ici de copieux extraits.

Nous remercions sincèrement ceux de nos voyageurs qui se rendent à notre requête et acquittent le plein montant de leur billet. Chaque courrier nous arrive désormais chargé de chèques et aussi chargé de nouvelles demandes. C'est ainsi que les statistiques publiées hier se sont trouvées faussées à cause de l'heure matinale où paraissait exceptionnellement le journal. Nous en publions ci-dessous une correction:

LES PLACES QUI RESTENT

DANS LE TRAIN NO 1

Compartiments	néant
Salons	néant
Sections	néant
Lits du bas	néant
Lits du haut	8

DANS LE TRAIN NO 2

Compartiments	néant
Salons	néant
Sections	17
8 sections	41

Total des places libres

— avec deux wagons de plus que l'an dernier à raison de 25 voyageurs par wagon.

Il nous reste donc exactement 42 places. Combien y en aura-t-il d'ici la fin de la semaine?

UN DOCUMENT

Le courrier nous apporte tous les jours de nouvelles invitations. Il en est une qui a paru dès la première annonce du journal et qui a échappé à plusieurs de nos lecteurs comme elle donne en peu de mots une admirable idée du pays et de ce qui nous y attend. Ils en trouveront ci-dessous des extraits:

"Il convenait assurément que l'Acadie fût la première visitée. C'est la colonie française la plus ancienne, celle qui a subi les plus violentes persécutions; c'est la terre toute couverte du souvenir des premiers établissements français en Amérique: c'est le lieu des méfaits sans nom des corsaires des colonies anglaises du Sud; c'est le théâtre de la cruelle dispersion de 1755. C'est aussi la terre du miracle acadien, de cette merveilleuse survie d'un peuple qui, malgré les plus grands obstacles et les plus grandes difficultés, malgré le vol de ses propriétés, de ses terres, de tout son avoir, malgré l'anéantissement et la déportation de ses enfants, a su se rassembler de nouveau et recommencer sur les ruines d'une génération entière, le peuple fort, vigoureux et intelligent qui fait aujourd'hui notre orgueil!"

"Nous ne connaissons pas vos projets pour votre prochain voyage, si toutefois vous devez en organiser de nouveaux. Nous serai-je permis cependant de vous dire que c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris, dans le temps, le désir de nos pèlerins de l'an dernier de venir visiter les groupes français d'Ontario? Nous serions très honorés que le devoir se chargât de nous les amener tous et, si possible, beaucoup de leurs amis et de nos compatriotes de Québec et des autres provinces."

"L'Ontario historique n'a rien à envier aux autres parties du pays. Qui ne connaît les célèbres randonnées de ces braves et courageux missionnaires Jésuites et Recollets qui sont venus y prêcher l'Evangile et y verser leur sang pour la foi? Qui n'a pas le souvenir de ces intrépides coureurs de bois qui ont sillonné les vastes forêts de notre province, en ont remonté les rivières, traversé les lacs, établissant partout des postes militaires et des forts dont la disposition stratégique et l'ordonnance sont aujourd'hui réputées si merveilleuses!"

"C'est de la région des grands lacs, du Fort Cataracou ou Frontenac (Kingston), du Fort Rouillé (Toronto) et des Forts Sainte-Marie (Penetanguishene) que sont partis les découvreurs de l'Ohio, du Mississippi, du lac des Bois et des missions plates de l'Ouest."

"Combien de villes ou de villages de l'Ontario ont été autrefois des postes, des forts, des missions et même de simples lieux de rencontre ou de campement où nos ancêtres ont séjourné? C'est Cornwall, Prescott, l'Orignal, célèbres par les exploits des Saint-Michel, de Louvigny, de Tilly, Hertel de Laferrière, de Gemmeraye, Labastière, Hertel de Rouville, Fleury de la Gorgendière, de la Vallée et d'Argenteuil contre les féroces Iroquois. C'est Pembroke, sise en face de l'île-aux-Alumettes, célèbre par les visites de Champlain au chef Indien Tessalon. C'est Kingston, la cité des grands lacs, fondée par le Cavalier de la Salle; c'est Toronto, fondée sous Frontenac, Niagara, sous Vaudreuil, par Jonquière, Détroit, par le célèbre Lamothe Cadillac; au nord, ce sont les rivières Outaouais, Mattawa, des Français et le lac Nipissing, route des missionnaires pour leurs postes du Sault-Sainte-Marie et de la région de Penetanguishene où de nos martyrs canadiens et de quelques-uns de nos plus précieuses reliques historiques! Et combien d'autres lieux remplis des plus émouvants souvenirs de l'épopée française!"

"Est-ce le hasard des migrations ou les vœux de la Providence? Tous ces lieux sont aujourd'hui habités par des groupes considérables de descendants des fondateurs de notre patrie, qui s'efforcent, malgré les plus grands obstacles, d'y vivre leur vie si chrétienne et si profondément attachée au sol du Canada, leur patrie."

"L'Ontario offrirait à nos pèlerins un domaine d'une richesse historique incomparable avec tout un monde de souvenirs évocateurs de la vie si pleine de hasardeuses entreprises et de terribles combats contre les éléments et les Indiens, et de mystérieuses randonnées des premiers missionnaires, des coureurs de bois et des pionniers de notre pays!"

"Évoquons-nous aussi l'épopée qu'écrivent depuis quinze années nos pères et mères de famille pour la défense de leurs droits scolaires; notons-nous le privilège que se sont acquis nos compatriotes de Québec de venir visiter leurs frères d'Ontario, par l'intérêt qu'ils ont pris à leur lutte et par les secours opportuns qu'ils ont si abondamment donnés."

"L'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario et tous les groupes qu'elle représente seraient très honorés d'une visite de leurs compatriotes de la province de Québec et d'ailleurs. Ils seront ici chez eux, tout autant que sur les bords du Saint-Laurent; ils y trouveront chez leurs frères d'Ontario la même cordiale hospitalité, la même communion de pensée, les mêmes aspirations pour l'unité nationale et pour le Canada, notre patrie."

"Aussi donc, si le devoir se propose d'organiser cette année un voyage patriotique, nous faisons le vœu qu'il dirige ses voyageurs vers l'Ontario; leurs 300,000 compatriotes de cette province les y invitent cordialement."

"Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments."

"L'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, le secrétaire."

(Signé) "EDMOND CLOUTIER."

journaux américains. Ce qu'en disent deux directeurs de grands quotidiens de Boston et de New-York est un indice sérieux.

Le mal, cependant, prendra du temps à disparaître. Il ne s'amoindrirait que dans la mesure où le public le voudra. "Nous donnons aux gens qui lisent les journaux ce qu'ils veulent avoir, ce qu'ils cherchent", disent, pour s'excuser de faire leurs quotidiens comme ils le font, les propriétaires jaunes. Pour être logiques avec eux-mêmes, ils devront proscrire ce genre d'informations le jour où ils s'apercevront, comme le notait l'autre jour ici même M. Héroux, que cela ne les paie plus de faire ce genre de journaux. Or le public se meut lentement; et l'opinion publique, prompt à se déformer, ne se forme ou plutôt ne se réforme pas avec la même rapidité. La campagne contre le journalisme n'a chance de réussir assez vite que si plusieurs propriétaires ou directeurs de quotidiens prennent sur eux-mêmes de participer à cette réforme, à cette amélioration du jour-

nalisme. Combien s'aviseront, à cette époque de matérialisme et de mercantilisme, dans la presse comme ailleurs, que leur devoir social leur impose une nouvelle formule de journalisme, l'information sans excès, le choix de la véritable nouveauté de préférence à la chronique tapageuse? Et combien se doutent-ils qu'ils ont un devoir social? C'est surtout l'intérêt matériel qui dicte leur conduite.

Quoi qu'il en soit, il y a un peu de progrès. L'excès du mal commence d'attirer l'attention. Aux gens qui constatent autour d'eux les résultats pitoyables du journal jaune de réagir dans la mesure de leurs forces contre lui, de grouper leurs bonnes volontés de façon pratique et ordonnée, d'encourager de façon effective une presse d'information plus soucieuse de sa responsabilité d'ordre moral que d'énormes surcharges matérielles et d'un tirage de millions d'exemplaires par semaine, une presse qui informe sans déformer.

G. P.

DES CONDITIONS DE PAIX AVEC LES RIFFAINS

Une conférence franco-espagnole élabore des projets qui seront soumis au chef Abd-el-Krim.

Paris, 2 (S.P.A.). — On vient d'apprendre au ministère des affaires étrangères que la conférence franco-espagnole, à Madrid, est à préparer les conditions de paix qui seront offertes au chef riffain Abd-el-Krim. On ne croit pas que ce dernier les accepte.

Ces conditions de paix seront présentées au nom de l'Espagne mais elles représenteront les points de vue espagnol et français.

On veut, par cette démarche, permettre au chef riffain de démontrer s'il désire réellement faire la paix à des conditions que les gouvernements français et espagnols considèrent comme raisonnables.

Le but que poursuit la conférence de Madrid est de déterminer un programme mutuel pour terminer la guerre du Maroc.

LES AFFAIRES DE CHINE

Londres, 2 (S.P.A.). — Dans les milieux officiels, ici, on se dit prêt à accéder aux propositions américaines pour que les droits d'extraterritorialité des puissances en Chine soient reconsidérés, mais on dit que le Grand-Bretagne n'est pas prête à participer à une conférence à ce sujet avant que la situation qui résulte des récents incidents soit redevenue normale. D'après une résolution adoptée lors de la conférence de Washington, on avait décidé de tenir une conférence dans le but d'abolir les privilèges des puissances et de leurs nationaux en Chine.

L'ANGLETERRE S'EXPLIQUE

Londres, 2 (S.P.A.). — On laisse entendre clairement, dans les mi-

lieux officiels, que la Grande-Bretagne n'a aucune intention d'offenser les pays auxquels elle a fait tenir des mémoires au sujet de leur dette. Ces pays sont la France, l'Italie, la Grèce, le Portugal, la Roumanie et la Yougoslavie.

On dit que ces mémoires ont été envoyés dans le seul but de faire savoir à ces pays que la Grande-Bretagne n'a pas l'intention d'intervenir dans leurs négociations pour le règlement de leurs dettes envers d'autres pays.

LA DETTE FRANÇAISE AUX ETATS-UNIS

Paris, 2 (S.P.A.). — Le gouvernement français a communiqué au sujet de la dette française aux Etats-Unis. Il est probable que ça ne sera que l'avis de nomination de la mission qui se rendra à Washington.

Les négociations au sujet de la dette aux Etats-Unis seront complètement séparées de celles qui seront faites au sujet de la dette en Grande-Bretagne.

EMISSEUR D'OBLIGATIONS

Paris, 2 (S. P. A.). — Le Journal dit que le ministre des finances fixera la prochaine émission d'obligations à parité d'or à un prix sensiblement inférieur à la valeur actuelle du dollar. Son but est d'assurer à ceux qui souscrivent un revenu d'environ 4 1/2 p. c. ce qu'ils n'obtiendraient pas si le prix d'émission était fixé au taux actuel du change.

Dans les milieux financiers on s'attend à une prochaine baisse du franc, mais qui sera suivie d'une hausse plus tard. La baisse actuelle est attribuée aux opérations des importateurs de céréales et de cuivre.

Bloc-notes

Une botte à la "protection"

M. Frank Jones, président de la Canada Cement Co., dénonce notre régime fiscal. Il affirme que ce système d'impôts favorise outrageusement une clique de privilégiés aux dépens de la masse. Il suggère l'établissement d'un droit uniforme de vingt-cinq pour cent sur toutes les marchandises importées: matières premières, produits naturels ou fabriqués. Si un simple mortel parlait ainsi, les grosses boutiques et les grosses gazettes l'accablent de leur colère ou de leur dédain. Mais comme cela vient d'un gros homme d'affaires, nanti de quelques sacs d'écus et de ciment, la Gazette s'occupe avec une respectueuse attention. Un point à noter: l'organe de la Haute Finance admet incidemment que la réforme proposée par M. Jones réduirait de moitié la "protection" accordée à des industries tout artificielles comme les filatures de coton. Donc, la masse des consommateurs canadiens paie les tissus de coton plus cher qu'ils ne valent, aux seules fins de maintenir quelques fabriques qui n'emploient pas pour un sou de matières premières canadiennes. Ce genre de protection est absolument détestable: c'est pourtant celui-là que M. Meighen et son parti veulent à tout prix rendre encore plus maléfaisant qu'il n'est.

Explications qui n'expliquent rien

Le sous-chef du futur parti tory, pour l'heure, bout de queue québécoise de M. Meighen, M. Rodolphe Monty, se défend avec chaleur d'avoir manqué de "loyauté" envers l'Angleterre. S'il a dénoncé la "préférence britannique", c'est pour rester fidèle à la politique "nationale". Il explique cela dans une longue lettre à la Gazette, solennellement soufflée mais peu remplie, sauf de mots. Ce qu'il n'explique pas, c'est pourquoi ses amis n'ont pas touché à la préférence, durant les dix années qu'il ont gouverné le pays, de 1911 à 1921; pourquoi ils n'en ont pas demandé la révocation, de 1921 à ce jour; pourquoi, au Sénat, ils ont combattu la proposition de l'honorable M. David, qui réclamait cette abrogation; pourquoi M. Meighen s'est prononcé carrément, à la dernière session, en faveur de la préférence impériale — comme, du reste, tous les chefs torys l'ont fait, depuis trente ans. Tout ce que M. Monty peut dire là-dessus, devant ses auditoires montréalais, équivaut tout juste à un zéro gros comme sa personne. Au reste, c'est à ce chiffre, nul en soi, que correspond l'insuffisance de M. Monty dans le "grand" parti libéral-conservateur-protectionniste-national-unioniste-impérialiste.

L'expropriation nationale

Le président de la Commission du havre, M. McDougall, annonce qu'il faut s'adresser à New-York pour trouver les capitaux nécessaires à la construction du nouveau pont de Montréal. Il a sondé le cœur et les reins des banquiers anglais: nix! Le gouvernement britannique lui-même emprunte aux Américains, dit-il. Oui, d'une main; mais il rembourse de l'autre. Nous, nous gétons des deux mains, et de plus en plus chez nos voisins. Nous nous vendons peu à peu, par morceaux, à la grande République. N'importe! nous avons sauvé l'Empire, la France, la démocratie et la

civilisation! Nous sommes un grand peuple... de quéteux à cheval.

Le nationalisme au Cap

Le Cape Times continue à dénoncer le "pacte" Chamberlain-Briand. Il ne se borne pas à conseiller aux Sud-Africains de s'abstenir de cette ténébreuse combinaison. Il généralise; il fait la dure leçon aux Anglais qui contestent aux Dominions le droit de se dégager formellement (du contract out) de toute politique européenne qui, à leur avis, ne concerne pas des droits humains incontestables (unchallengeable issues of human right) ou qui n'affecte pas leurs propres intérêts. Dans une feuille ultra-britannique et supra-loyaliste, ce langage est significatif. C'est du nationalisme tout pur; pourvu que l'on entende par nationalisme, comme nous l'avons toujours fait, le contraire de l'impérialisme: la distinction s'impose depuis que la plupart des prédicants du nationalisme, ici ou ailleurs, ont entrepris de réédifier le nationalisme aux bornes étroites du chauvinisme de race ou de la déformation au point d'en faire, le fondement même de l'impérialisme (français, italien ou yankee, aussi bien qu'anglais, russe ou allemand).

La Daily American Tribune

La Daily American Tribune, de Dubuque, Iowa, célébrait hier le cinquantième anniversaire de sa naissance.

La Daily American Tribune possède un privilège dont elle se débarrasserait, croisons-nous, très volontiers: elle est le seul journal quotidien catholique de langue anglaise publié aux Etats-Unis.

Des quotidiens qui se déclarent catholiques sont édités dans des langues autres que l'anglais, notamment, nos lecteurs le savent, en français; mais la Tribune est jusqu'ici le seul quotidien (peut-être devrions-nous faire exception pour un quotidien catholique allemand paru depuis à l'anglais, mais c'est un point dont nous ne sommes pas sûr) publié en anglais. Sa fondation a même paru un coup d'audace, auquel l'événement est d'ailleurs venu donner raison.

La Daily American Tribune est un journal très vivant, qui suit de près les faits généraux, mais consacre naturellement une large partie de son espace aux faits spécifiquement catholiques. Par elle, il est possible d'obtenir sur la vie catholique, particulièrement dans les Etats du Centre-Ouest, plus de renseignements qu'on n'en trouve jamais dans les quotidiens ordinaires, — et sans que ces renseignements voisinent avec de la littérature protestante ou protestante.

Elle nous apporte, dans la presse américaine, si mêlée très souvent, où l'erreur et la vérité, le protestantisme, le matérialisme, la machinerie sont si souvent placés sur le même pied, quand le journal n'est pas directement hostile à nos croyances, elle nous apporte une bouffée d'air pur.

C'est un journal que beaucoup de Canadiens trouveraient profit à lire. L'abonnement est de \$6, payable par mandats-poste. Adresse: The Daily American Tribune, Dubuque, Iowa, U.S.A.

Ajoutons que la Daily American Tribune suit d'un œil fort sympathique les choses du Canada français.

Nous lui souhaitons cordialement, fraternellement, de longues années de succès.

O. H.

correspondre avec les trains en partance pour les Etats-Unis.
LES BILLETS SONT RETENUS SUR PAIEMENT D'AU MOINS 15%
DU PRIX.
 S'adresser au DEVOIR, 336 Notre-Dame Est, Montréal.

Demain: VENDREDI, 3 juillet 1925.
Saint Léon II, pape.

Lever du soleil, à 5 h. 10.
Coucher du soleil, à 7 h. 45.
Lever de la lune, à 4 h. 45.
Coucher de la lune, à 1 h. 22.

Pleine lune, le 5, à 11 h. 54 m. du soir.
Dernier quart, le 12, à 4 h. 34 m. du soir.
Nouvelle lune, le 19, à 4 h. 40 m. du soir.
Premier quart, le 26, à 3 h. 23 m. du soir.

NUAGEUX

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 75.
Même date l'an dernier, 75.
Minimum aujourd'hui 67.
Même date l'an dernier, 56.

BAROMETRIE

10 heures a.m. 29.65, 11 heures a.m. 29.70.
MIDI: 29.72.

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

LA CRISE DES HOUILLERES

L'Angleterre et les Etats-Unis sont menacés d'une grève générale des mineurs — Les exigences des propriétaires de mines et les réclamations de leurs ouvriers.

New-York, 2, (S.P.A.) — Des crises menacent les industries houillères de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. En Grande-Bretagne on craint une grève à la suite de la déclaration des propriétaires de mines qui veulent augmenter le nombre d'heures de travail et diminuer les salaires. Le secrétaire des mineurs, M. Cook, a dit que c'est pratiquement une déclaration de guerre de la part des propriétaires. A moins d'un compromis, il est possible que la grève soit déclarée vers la fin du mois.

Aux Etats-Unis, le président des mineurs, John L. Lewis, a publiquement dénoncé ce qu'il dit être l'infâme conspiration des compagnies pour briser l'union des mineurs. Il a dit qu'à moins qu'on s'en tienne à l'entente de Jacksonville, il se peut qu'on soit obligé de fermer toutes les mines de charbon mou.

UNE COTISATION

Scranton, Pa., 2, (S.P.A.) — Il a été décidé de taxer les mineurs d'un impôt de \$1 par semaine pendant deux mois afin de venir en aide à ceux d'entre eux qui pourrout être atteints par une grève prochaine. On veut obtenir ainsi \$200,000 des mineurs en charbon anthracite afin d'assurer la situation des mineurs en charbon bitumeux.

Les recettes d'un cirque

Le service des privilèges et licences, à l'hôtel de ville, s'est occupé de la perception de la taxe d'amusement au cirque qui vient de nous visiter. Dix employés municipaux ont pointé le nombre des présences à l'aide d'un appareil spécial. Ceci a été fait afin de pouvoir s'assurer du paiement de la taxe.

Le nombre total des personnes, qui ont visité la grande tente et les autres petites tentes, où l'on donnait des spectacles spéciaux, a été de 102,087 durant les deux jours. La ville a perçu \$6,807.57 en taxes d'amusement, et \$2,000 pour les permis. Le taux du permis est de \$1.000 par jour.

La perception finale de la taxe a été faite entre minuit et une heure du matin, mercredi, juste avant le départ du cirque et elle a été effectuée à l'hôtel de ville. On ne peut calculer, d'après la perception des taxes, les recettes du cirque, attendu que la taxe était perçue même sur les billets de faveur dont on avait émis plusieurs milliers. On peut cependant dire, prenant en considération les dépenses quotidiennes énormes du cirque, que son profit net a été d'environ \$30,000. La taxe est aussi perçue, selon qu'elle était perçue à la grande tente ou aux autres.

Le renflouement de l'Ocean King

Québec, 2 — La compagnie St. John Drydock a décidé de renflouer l'Ocean King qui a coulé dans le fleuve vendredi soir dernier. Des câbles seront placés sous l'épave et des chalands tireront du fond du fleuve le vaisseau rempli d'eau. Les scaphandriers ont continué leur travail mais n'ont pu découvrir aucun cadavre; on attendra maintenant que le navire soit renfloué pour continuer les recherches.

Le capitaine Demers et ses assistants, les capitaines Landry et Gray, sont arrivés à Québec où ils continueront l'enquête commencée sur cette tragédie.

Visite du port

Les délégués de la "Brotherhood of Locomotive Engineers", qui se réuniront en congrès à l'hôtel Mc-Royal dans la deuxième semaine du mois prochain, feront la visite du port de Montréal le 9 juillet. Visiteurs et visiteuses, qui formeront un groupe de mille environ, nolleront un bateau en cette circonstance.

Brevets de pharmacie

Les examens écrits de l'Association pharmaceutique de la province ont fait subir aux aspirants à l'étude de la pharmacie qui détiennent des brevets ont commencé ce matin, à l'Université de Montréal, et se continueront demain. Les candidats, sont au nombre d'une quarantaine environ. M. Henri Pilon représente l'Association pharmaceutique, dont il est secrétaire.

Brûlés par du métal

Shawinigan Falls, 2. — Henry Beauregard et E. Morais, de St-Marc de Shawinigan Falls, pères de famille, employés à la Canadian Carborundum Company, ont été brûlés à mort ce matin vers sept heures lors d'une explosion de fournaises contenant du métal en ébullition. Les deux victimes enterrées sous les débris, ont été retirées carbonisées. L'enquête chez le coroner aura lieu aujourd'hui.

Examens du service civil

C'est aujourd'hui, à l'Université de Montréal, que la Commission du service civil fait l'examen oral des personnes qui aspirent à un emploi dans le service civil. Il y a quelques centaines de candidats.

L'institut du radium

LE BAIL EST SIGNED POUR LA LOCATION DE L'ANCIEN HOTEL MUNICIPAL DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL.

Le conseil municipal, à sa réunion de mardi, a approuvé le projet de contrat, préparé par le notaire de la ville, M. Jean Beaudoin, touchant la location à l'Université de Montréal de l'ancien hôtel-de-ville de Maisonneuve, pour abriter l'institut du radium.

Voici les principales clauses du contrat: "L'édifice ci-dessus mentionné, dit le contrat, est loué à ladite Université de Montréal afin de lui permettre d'y installer son institut du radium, et aussi d'y hospitaliser et traiter les malades susceptibles de bénéficier de son traitement, ladite Université ayant décidé d'y établir un hôpital à ces fins.

"Il est de convention expresse que les patients indigents qui seront dirigés à cet hôpital par ladite cité, y seront admis gratuitement.

"Ladite Université de Montréal, par les présentes, s'engage à faire à ses frais et dépens, risques et périls toutes les réparations et améliorations et tous les changements nécessaires pour qu'elle puisse faire usage de l'édifice présentement loué comme hôpital tel que susdit, mais il est entendu que tous changements et toutes réparations ou améliorations que ladite Université désirera faire subir aux lieux loués devront, au préalable, être approuvés par ladite cité, avec convention que la cité pourra modifier les améliorations, réparations ou changements projetés si elle juge à propos de le faire.

"Quand aux améliorations ou modifications que ladite Université fera subir à l'édifice loué et qui pourrout entraîner l'expiration du bail elle enverra, il est bien entendu que ladite Université ne pourra le faire qu'à condition de remettre les lieux dans le même état qu'ils se trouvaient avant l'exécution de telles améliorations ou modifications, le tout à la satisfaction de ladite cité.

Ladite Université s'engage, pendant le terme du présent bail, à entretenir les lieux loués de toutes réparations locatives à ses frais, ladite cité ne devant en aucune manière et en aucun cas être tenue aux réparations de ces lieux de quelque nature que ce soit.

"Ladite Université ne pourra céder son droit au présent bail, ni sous-louer en tout ou en partie sans le consentement par écrit de la cité.

"Ladite Université paiera la taxe de l'eau et toutes autres taxes auxquelles son ou pourront être tenus les locataires.

"Ce bail est fait en outre pour et moyennant la considération d'un loyer d'une piastre par année que ladite Université s'oblige à payer et faire toucher à la baillesse à son bureau à l'hôtel de ville le premier mai de chaque année."

Frappé par un train

Québec, 2. — Un train du chemin de fer National a frappé, hier, M. Demers, le St-Apollinaire, et ce dernier a succombé presque aussitôt à ses blessures.

M. Demers, qui était âgé de 65 ans, travaillait depuis quelque temps chez un M. Lambert, cultivateur, demeurant dans un rang de St-Apollinaire, appelé "Bois-Franc". Hier, M. Demers s'en revenait chez lui, dans une voiture légère quand, en arrivant près de la voie du chemin de fer, son attention fut attirée par trois crissements. C'était la locomotive d'un train de fret qui se trouvait alors sur une voie d'évitement, qui l'arrêtait de l'arrivée du train rapide.

M. Demers n'eut pas le temps de comprendre le signal et s'engagea sur la voie du chemin de fer.

Au moment même, le train du chemin de fer National arrivait à une assez bonne vitesse et frappait la voiture de M. Demers. Ce dernier fut projeté contre le talus et la voiture mise en pièces. Le mécanicien la locomotive arrêta aussitôt son train et un grand nombre de voyageurs se portèrent au secours de la victime. M. Demers avait le crâne fracassé et baignait dans son sang.

Le curé de St-Apollinaire, M. l'abbé Arthur Lacasse, fut immédiatement appelé auprès de la blessé et eut le temps de l'administrer. Quelques minutes après, M. Demers rendait le dernier soupir.

Le corps de la victime fut placé à bord du convoi et conduit à la gare de St-Apollinaire puis, de là, transporté à sa résidence.

M. le docteur O.-F. Mercier

Il n'est pas exact, comme l'ont annoncé quelques journaux, que M. le docteur O.-F. Mercier, 394, rue Sherbrooke est, se soit embarqué hier à bord du Minnedosa, pour un voyage de plusieurs semaines en Europe.

M. le docteur O.-F. Mercier est au contraire à Montréal, à son cabinet de consultation, et n'a aucunement l'intention de s'éloigner de la ville.

M. Fournier est élu président

Québec, 2 (D.N.C.) — M. Fortunat Fournier, des Trois-Rivières, a été élu président de l'Association des Registrateurs de la province de Québec, à la dernière séance du congrès de cette association, hier à Québec. M. F. de Sales Latendresse est président honoraire et les autres membres officiels sont: vice-président, M. P.-A. Angers, de Beauveville; secrétaire, M. J.-A. Lussier, de Saint-Jean sur le Richelieu.

Grève des mineurs en Alberta

Edmonton, 2 (S. P. C.). — La grève des mineurs a officiellement commencé hier à la suite de l'expiration de l'entente entre les mineurs et les propriétaires de mines. Les compagnies déclarent que cette grève a peu d'importance et ce temps de l'année par lequel un grand nombre de mines sont fermées et que les autres ne sont en opération que quelques jours par semaine. Mais si la grève se continue, les expéditions vers l'Ontario pourrout en souffrir.

L'Italie est fort embarrassée

SES DELEGUES A WASHINGTON FOURNISSENT DES STATISTIQUES ET DES RENSEIGNEMENTS SUR SA CAPACITE DE PAYER SA DETTE AUX ETATS-UNIS. — LA CONFERENCE S'AJOURNE

Washington, 2, (S.P.A.) — Les conférences au sujet du paiement de la dette de guerre italienne à l'égard des Etats-Unis ont été indéfiniment remises.

M. Marco Alberti, membre de la commission italienne, va partir immédiatement pour Rome pour y réunir des renseignements additionnels. Il ne reviendra probablement pas avant le milieu du mois d'août.

On a expliqué officiellement que les renseignements désirés ne se rapportaient pas à la situation financière actuelle de l'Italie, mais plutôt au revenu futur du peuple italien.

Un examen de la capacité de l'Italie à payer sa dette aux Etats-Unis a occupé le temps des représentants des deux pays à la reprise des négociations pour un accord de paiement.

Les progrès ont été lents. M. Mario Alberti, membre de la délégation italienne de la dette, a occupé la plus grande partie de la séance à présenter des chiffres sur la situation financière italienne. Il a montré que l'Italie avait opéré une réduction importante dans les dépenses militaires, et que l'on se servait des revenus économisés pour faire face aux obligations du pays.

La délégation a trouvé qu'elle ne possédait pas de statistiques suffisantes et l'ambassadeur de Martino a câblé à Rome pour qu'on lui envoyât les renseignements désirés.

Après la conférence la délégation italienne a publié une déclaration disant que M. Alberti "avait clairement démontré que les difficultés financières de l'Italie étaient plus grandes que dans les autres pays, si l'on prenait en considération la richesse relative du pays, et qu'on ne saurait les augmenter sans exposer à faire sortir tous les capitaux d'Italie."

On a présenté des statistiques et des tableaux pour démontrer "qu'en accordant aux Etats-Unis un mode d'existence de 100% plus élevé que celui de l'Italie, le fardeau des taxes sur le revenu national italien est encore égal à 600% de celui sur le revenu des Etats-Unis."

"Quant aux dépenses militaires, ajoute la déclaration, M. Alberti a soumis à la commission des documents et des renseignements suffisants pour prouver que les dépenses actuelles pour l'armée et la marine italiennes sont moindres qu'avant la guerre, tandis qu'au contraire les dépenses de tous les autres pays sont beaucoup plus élevées."

M. Caillaux subit un échec

Paris, 2, (S.P.A.) — M. Caillaux a demandé à la Chambre hier, d'adopter une proposition du Sénat à l'effet que le serment ne soit pas exigé des contribuables au sujet de leurs déclarations sur leurs valeurs à l'étranger. La Chambre a refusé par un vote de 330 contre 229. Le ministre n'en avait pas fait une question de confiance.

M. Caillaux a dit qu'il est en faveur d'une telle mesure parce qu'elle peut induire les contribuables à rappeler en France leurs valeurs à l'étranger.

Les eaux des Grands Lacs

M. Thomas Robb, de la Fédération des armateurs du Canada, a déclaré, ce matin, que cette organisation s'attend de recevoir du gouvernement canadien, sous peu, une communication officielle des résultats qu'on pu amener les représentants faites au gouvernement américain au sujet de l'accapement par Chicago des eaux des grands lacs. M. Robb faisait remarquer que la Fédération des armateurs du Canada proteste depuis nombre d'années contre cet état de choses.

Navires signalés

On a signalé ce matin, à Pointe-Remouée, à 3 h. le "Montrose", du Pacifique Canadien, à Belle-Isle, à 1 h. 30, le "Saturnia", de la compagnie Anchor-Donaldson, à 4 h. 30, "L'Empress of Scotland", du Pacifique Canadien, et à signalé le "Canada", de la compagnie White-Star Dominion, à 3 h. 30 hier après-midi, à Belle-Isle.

Poursuite de \$2,000

M. L. A. Bédard a accordé ce matin en Cour de pratique une requête de Mike Iacurto pour poursuivre la F. P. Weaver Coal Company Ltd. en vertu de la loi des accidents du travail, pour une somme de \$2,000. Iacurto a présenté sa requête in forma pauperis. Il prétend qu'il a perdu un doigt le 26 mai dernier, alors qu'il travaillait pour la compagnie.

Une série de fortes sentences

LE JUGE PERRAULT PUNIT SEVEREMENT DES VOLEURS ET DES APACHES.

Le juge Perrault a prononcé ce matin plusieurs sentences sévères. Il a condamné James Miller et William Martin alias Weir, deux matelots de Glasgow, au foin et au pénitencier. Miller et Martin, avaient entraîné Henry Warren, dans la nuit du 19 juin dernier, dans une ruelle située entre les rues Côte et Saint-Urbain. Martin, a étranglé Warren en lui encastrant le cou de son avant-bras et Miller a fouillé la victime. Heureusement, l'agent Ludger Blanchette, du poste no. 5, avait suivi le trio qui lui semblait louche et en voyant l'attentat, s'est précipité sur les assassins. Ces derniers se sont enfuis, mais l'agent Blanchette a réussi à les capturer avec l'aide de deux citoyens.

Les apaches avaient volé quatre photos et six dollars. Le juge Perrault a condamné Miller à 20 coups de fouet et à trois ans de pénitencier, et Martin à 10 coups de fouet et à 2 ans de pénitencier.

Miller avait déjà été condamné trois fois à Vancouver depuis quelques années.

Le juge Perrault a condamné Edward Corbett, d'Ottawa, à deux ans de pénitencier pour vol d'articles de mercerie, chez Mme Ernestine Saint-Pierre, 30, rue Sussex entre les 12 et 30 juin dernier. Corbett était pensionnaire de Mme St-Pierre et s'approvisionnait dans le magasin de cette dernière, pour se faire quelque menu monnaie. Il a été arrêté dans la rue par le détective McCann portant sur le ventre nombre de serviettes, dissimulées sous sa chemise. Corbett en avait volé pour \$200.

Le juge a condamné André Labelle alias Adrien Labelle, coupable de s'être introduit avec effraction au magasin Joseph Verreille, 1712, rue de Lorimier, le 13 juin dernier, et d'y avoir volé \$6, à trois ans de pénitencier.

Labelle était entré durant la nuit par le soupirail de la cave. Comme le magasin est muni d'un appareil d'alarme électrique, les propriétaires sont descendus dans le magasin et ont aperçu Labelle derrière la caisse enregistreuse. Réal Verreille, frère du propriétaire, a tiré. La balle a frappé le voleur en plein front et glissant sur l'os frontal a sorti par le haut de la tête à la naissance des cheveux.

Roméo Gravel a été arrêté hier par les détectives Martin et Pagé, sur l'accusation d'avoir volé divers articles au no. 436 rue Saint-Hubert.

Hector Bourassa, 35 ans, 530 est, rue Dorchester, a été arrêté hier après-midi, en flagrant délit de vol chez Dupuis Frères, par l'agent spécial Laroche. Il avait volé trois cravates et trois paires de bottines. Bourassa s'est avoué coupable ce matin devant le juge Monet. La sentence sera prononcée le 8 juillet.

Donald Johnson, un marin, a été condamné à un mois de prison et à la déportation pour avoir rossé l'agent George Sims, sur le Marloch. Le navire est parti aujourd'hui.

Arthur Plourde, 18 ans, 39, rue Ontario, a été arrêté par les détectives Lemire et Thivierge, accusé d'avoir volé une auto, genre Sedan, d'une valeur de \$800, propriété de H. Zingst. L'enquête préliminaire a été fixée au 9 juillet alors que le juge Monet décidera s'il doit fixer un cautionnement.

Harry Marshall, 22 ans, 456, avenue Henri-Julien, et Gordon McLean, 22 ans, 423 rue St-Denis, ont été arrêtés hier soir par les détectives Bélanger, Tourville, Maloney et Gauthier, sur l'accusation d'avoir pénétré avec effraction dans la manufacture de la National Cap Company et d'y avoir volé des doublures de soie pour une somme de \$800.

George Coady, 21 ans, 78, rue Williams, a été arrêté hier par les agents McCarthy et Jonas, des Chemins de fer nationaux du Canada, pour vol d'un sac de son, dans un wagon du chemin de fer.

Roméo Leclair, 161, rue Ross, Verdun, a été arrêté pour vol d'une tondeuse à cheveux appartenant à Joseph Monnier. Enquête préliminaire le 9 juillet.

Pascal Fournier, 334 rue Saint-Dominique, a été attaqué hier soir vis-à-vis du no. 339 rue Saint-Dominique, et a eu la joue coupée d'un coup de rasoir que lui aurait donné un nommé Patry.

Le juge Perrault a commencé à entendre, ce matin, la cause de Louis M. Sukloff, avocat de Toronto, accusé d'avoir obtenu \$1500 par fausses représentations d'Abraham Slobofsky.

Enquête remise

L'enquête dans le cas du capitaliste Falcon, trouvé mort sur une porte de la rue Saint-Dominique, il y a deux semaines, a été ajournée au 9 juillet. La police détient six témoins de l'affaire, cinq hommes et une femme.

Procès retardé

Le juge Décarie a fixé au 8 juillet l'audition du procès de Barney Shukal et de Louis Wrulesky, accusés de l'attentat contre les palefreniers de la Standard Shirt Company, en 1923.

Garage détruit

Le garage L. Savard, situé aux nos 147-149, rue Saint-Timothée, a été rasé par un incendie, aux petites heures de ce matin. Trente-cinq autos ont été détruites. Les pertes se chiffrent à \$70,000.

LES SOVIETS DONNENT LEUR APPUI AUX CHINOIS

Tchitcherine déclare que la Chine a toutes les sympathies des Russes dans sa lutte contre les puissances.

Moscou, 2, (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères, Tchitcherine a publié un communiqué aujourd'hui au sujet de la politique soviétique envers la Chine. Il dit la sympathie des Russes pour la Chine dans sa lutte contre la domination des puissances, mais il assure que le gouvernement soviétique veut éviter toute action qui pourrait être interprétée comme une intervention dans les affaires intérieures de ce pays.

Le ministre a publié ce communiqué à la suite des attaques de certains journaux anglais contre le gouvernement soviétique au sujet de la situation actuelle en Chine. Il nie que la Russie soviétique conduise des complots en Chine contre le commerce britannique et les étrangers.

DES TRAITES AVEC LA CHINE

Paris, 2, (S.P.A.) — Le ministre

des affaires étrangères a demandé au comité de la Chambre sur les affaires étrangères d'agir immédiatement au sujet des traités concernant la Chine et signés lors de la conférence de Washington. Les autres puissances signataires demandent à la France de se presser pour ratifier ces traités. M. Briand a dit aux membres du comité qu'il est maintenant possible d'agir en ce sens depuis que la Chine a accédé aux demandes de la France en reprenant le paiement de l'indemnité à laquelle elle s'est engagée à la suite de la guerre des Boxers.

Le député Margaine fera rapport au nom du comité. Aussitôt que le parlement aura ratifié ces traités, il est probable qu'une conférence des puissances et de la Chine aura lieu à Pékin au sujet des tarifs douaniers prévus dans le second de ces traités. Il en résultera une augmentation tarifaire d'environ 2 1/2 %.

Les valeurs russes en France

Le problème est aussi épineux que le règlement de la dette aux Etats-Unis

Paris, 2. — La masse des valeurs russes détenues en France constitue pour ce pays un problème "de dette interalliée" qui est peut-être considéré aussi sérieux que la dette due aux Etats-Unis.

Une commission franco-soviétique d'experts siège depuis plusieurs semaines dans l'espoir de trouver un compromis entre les Français, qui désirent être payés et les Russes qui préfèrent ne pas payer les obligations de leurs prédécesseurs.

Les obligations russes d'avant-guerre, placées en France se montent à environ 16 milliards de francs-or sur lesquels 13 milliards ont été payés au cours de la Révolution. Le gouvernement français, cependant, a payé les coupons, à la place de la Russie, pendant la dernière année de la guerre.

La proposition des experts financiers français, qui constitue l'un des projets qui seront soumis à une

autre commission ayant des attributions plus étendues, prévoit que les 16 milliards seront réduits à 10 milliards, qu'un moratoire de dix ans sur les paiements sera accordé, mais que les intérêts continueront à s'accumuler pendant ce laps de temps. Les intérêts de 1918 à 1926, date du commencement du moratoire, seraient payés en francs-papier et non en or.

Les Russes n'acceptent pas cette offre. Ils proposent que les intérêts en souffrance soient ramenés de quatre milliards de francs à deux milliards parce que pendant cette période de l'intérêt la France et ses alliés ont essayé de détruire le gouvernement révolutionnaire soviétique.

La grande importance de la question des fonds russes en France réside dans le fait que ces valeurs sont détenues par des millions de petits porteurs, qui blâment le gouvernement français de ne pas faire payer leurs coupons arriérés.

LES SERVICES DE L'AQUEDUC

DE NOMBREUX TRAVAUX SE POURSUIVENT DANS LES QUARTIERS EXCENTRIQUES — CREDITS POUR \$50,000.

Le conseil municipal, sur rapport du comité exécutif, vient de voter divers crédits pour la pose des tuyaux à l'eau. Le rapport du comité donne la liste suivante des rues où les travaux seront faits:

Rue Bénéni, au nord de la rue Louvain, sur une distance de 60 pieds, et rue Louvain, entre les rues Lajeunesse et Bénéni, sur une distance de 696 pieds, \$4,155; rue Bossuet, de la rue Toulouse vers le sud, sur une distance de 183 pieds, \$894; rue Bénéni, au nord de la rue Crémazie, sur une distance de 1,474 pieds et rue Muir, entre les rues Bénéni et Lajeunesse, sur une distance de 615 pieds, \$8,466; rue Boyce, entre les rues Mousseau et Joffre, sur une distance de 200 pieds, \$1,383; rue Chauveau, à l'est de la rue Cadillac, sur une distance de 110 pieds, \$475; rue Derazilly (Briand) au sud de la rue Allard, sur une distance de 1,134 pieds, \$4,808; rue Joffre, entre les rues Honfleur et Boyce, sur une distance de 635 pieds, \$3,740; rue Merritt, entre les rues Nelson et Garneau, sur une distance de 1,800 pieds, \$6,963; rue Paul, de la rue Honfleur au nord de la rue Marseille, sur une distance de 1,800 pieds, et rue Honfleur, entre les rues Desmarceaux et Paul-Pau, une distance de 272 pieds, \$8,482; rue Riopel au nord de la rue Cléroux, sur une distance de 390 pieds, \$2,115; rue Routhier, entre les rues Crémazie et Trinidad, sur une distance de 3,000 pieds, \$12,011 rue St-Emile, entre les rues Souigny et Sherbrooke, sur une distance de 3,075 pieds, \$13,291 rue Vianney au sud de la rue Charland ou Morin sur une distance de 390 pieds, \$1,488; rue Vianney (Larivière) au sud de la rue Perras, sur une distance de 900 pieds, \$3,694.

Boulevard Lapointe, entre les rues Souigny et Sherbrooke, sur une distance de 3580 pieds, \$15,210; rue Desmarceaux, entre les rues Honfleur et Ontario, sur une distance de 3,458 pieds, \$15,608; rue Lille, entre les rues Daoust et Fleury, sur une distance de 1,073 pieds, \$4,889; 00; Rue Desprairies, sur une distance de 350 pieds, au sud de la rue Perras, \$1,828.00; rue Chadwick, sur une distance de 1,315 pieds, entre les rues Dorothy et Aqueduc, \$6,071.00; rue Berri, au nord de la rue Trinidad, sur une distance de 135 pieds, \$558.00; rue Currie, entre les rues Rielle et Aqueduc, sur une distance de 1,875 pieds, \$8,656.00; Boulevard Bernard, du nord de la rue Boyce au nord de la rue Langemark, sur une distance de 420 pieds, \$1,940.00; rue Riopel, entre la 7ème avenue et la rue Bois-Franc, septième avenue, entre la rue Riopel et le chemin O'Brien, sur une distance de 2,730 pieds, \$10,652.00; rue Lajeunesse, au sud de la rue Liège, sur une distance de 303 pieds, et rue Liège, sur une distance de 382 pieds, \$3,264; rue Greenfields, au nord de la rue

Bail, à l'ouest de la rue Greenfields, sur une distance de 276 pieds, \$2,413.00; rue Trinidad, sur une distance de 126 pieds à l'est de la rue Lajeunesse, \$696.00; rue Brenner, au sud de la rue Blair, sur une distance de 120 pieds, et rue Blair, à l'ouest de la rue Verville, sur une distance de 300 pieds, \$1,503; rue Cuvillier, au sud de la rue Nolan, sur une distance de 680 pieds, \$3,075; rue Augier, à l'ouest de la rue Fulum, sur une distance de 120 pieds, \$550; rue Saint-Gérard, au sud de la rue Liège, sur une distance de 108 pieds, \$485; onzième avenue, au sud de la rue Masson, sur une distance de 212 pieds, \$973; treizième avenue, au nord de la rue Masson, sur une distance de 280 pieds, \$1,689; rue Beauharnois, au sud de la rue Allard à la rue Raulot, sur une distance de 568 pieds, \$2,386; rue Des Ecoles, entre le boulevard Rosemont et la rue Bellechasse, sur une distance de 390 pieds, \$1,542; douzième avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue Liège, sur une distance de 3,920 pieds, \$15,040; rue Honfleur, à l'ouest de la rue Lebrun, sur une distance de 100 pieds, \$560; rue Labre, du nord au sud de la rue Hanotaux, sur une distance de 280 pieds, rue Hanotaux, entre les rues Marquette et Fabre sur une distance de 324 pieds, rue Fabre, au nord de la rue Gertrude, sur une distance de 475 pieds, et rue Gertrude, entre les rues Marquette et Fabre, sur une distance de 324 pieds, \$8,098.

Le chef raffain est blessé

Melilla, 2 (S. P. A.) — Abdel-Krim, le chef raffain, a été jeté à bas d'un mulet qu'il montait et il s'est brisé une jambe. L'animal a été effrayé par le bruit d'un avion.

Un mariage royal

Rome, 2 (S.P.A.) — Le mariage de la princesse Mafalda et du prince Philippe de Hesse aura lieu le 21 septembre.

Le prince est arrivé ici aujourd'hui où il fera un assez long séjour, afin de veiller aux préparatifs du mariage et de chercher une résidence en ville ou dans le voisinage.

La nouvelle des fiançailles de la princesse Mafalda et du prince a été annoncée le 18 juin.

Les Riffains ont échoué

Fez, 2, (S.P.A.) — On rapporte officiellement que les Riffains ont attaqué les deux extrémités du front français, mais qu'ils ont échoué après de vigoureux combats.

Mort de Sœur Martin

Nicolet, 2 — On annonce le décès de Sœur Martin, supérieure générale de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, née Alphonsine Martin, de Nicolet, Ella, âg

LA PUBLICITE
COUTE CHER

UNE STATISTIQUE EVALUE A \$600,000.000. LES FRAIS DES ANNONCES EN UNE ANNEE AUX ETATS-UNIS.

D'après les statistiques compilées par l'Association des Agences Américaines de Publicité, les annonceurs, aux Etats-Unis, ont dépensé l'an dernier, plus de \$600,000,000 pour leur publicité dans les journaux. Ces chiffres, dit un récent numéro de la revue américaine "Editor and Publisher", sont impressionnants pour ne pas dire stupéfiants. Ils représentent le montant qui a été payé pour de l'annonce dans les journaux, mais ils ne représentent qu'une partie du montant qui a été payé par les annonceurs pour leurs annonces.

D'après une enquête faite par cette revue américaine qui mène actuellement une forte campagne contre certaines tactiques des agents de publicité, ces chiffres ne représentent pas la moitié de ce que paient les annonceurs, s'il faut en juger par la quantité de réclames que l'on demande aux journaux d'insérer gratuitement et pour lesquels les annonceurs paient.

Ces réclames se dissimulent sous toutes formes d'articles et sous de fausses couleurs, réclament l'attention des lecteurs. C'est par exemple les résultats d'une enquête sur les insectes faite par une grande compagnie de peinture et la suggestion adroite que cette compagnie donnera tout renseignement sur la façon de se débarrasser de ces insectes. C'est aussi le récit d'une expédition en Orient des acheteurs d'une grande maison, et la description de leur schéma, avec le nom de la maison glissé subtilement au cours de l'article.

C'est de cette façon que les agents de publicité essaient, d'après la revue américaine, de faire dire gratuitement aux journaux ce qu'ils ne paient pas. Si les journaux impriment ces réclames, les éditeurs et très peu de lecteurs se trompent sur leur véritable signification; s'ils ne les impriment pas, personne n'est égaré, sauf l'annonceur qui paie l'agence de publicité.

La protection de nos forêts

Quebec, 2. — Le service d'hydroavions pour la protection de nos forêts sera complètement réorganisé d'ici quelques semaines, comme vient d'en confirmer les fonctionnaires du ministère des terres et forêts de la province. Cependant, vu l'absence du ministre, M. Mercier, il a été impossible d'obtenir des renseignements précis.

Des reconnaissances sont actuellement faites par hydroavions dans le district du Lac St-Jean, mais on projette d'étendre ces opérations plus au nord dans l'Ungava qui n'a pas encore été officiellement exploré.

Le projet comporterait aussi la nomination d'un directeur de l'aviation, qui aurait pour tâche d'organiser un service complet d'aviation.

Le téléphone en Italie

Rome, 2. — Après vingt années d'administration par le gouvernement et avec de très mauvais résultats, le téléphone italien passe aujourd'hui sous le contrôle privé. Depuis 1906, alors que le premier ministre Giolitti entreprit le contrôle gouvernemental, les demandes supplémentaires ont été si considérables que le système n'a pu y répondre totalement. Récemment le service, au lieu de s'améliorer a été détérioré.

Les conservateurs à St-Lin

Il y aura, dimanche le 5 juillet, à St-Lin, dans le "Bois de Beaudouin", une grande assemblée conservatrice. L'assemblée commencera à 1 h. 30 précise.

Les orateurs suivants seront présents: MM. Rodolphe Mony, C.P.R., M. André Fautoux, C.R., Armand Lavergne, C.R., notaire Georges Dufort, l'épiscopat, J. E. Faribault, C.R. de l'Assomption, Louis Dugas, ex-député et maire de Rawdon, Alfred Forest, ex-candidat, Léopold Nantel, avocat, de St-Jérôme, John Sullivan, C.R., Félix Desrochers, avocat, Alfred Mathieu.

Chez le coronar

Le Cour du coronar a disposé du rant le mois de juin, de 160 causes, soit 23 causes de moins que durant le mois de mai, 1925 et 23 de plus qu'en mai de juin 1924. Le Cour a disposé de 915 causes depuis le début de janvier, comparativement à 791, l'an dernier à pareille date.

Il y a eu 79 causes de mort naturelle, 50 morts accidentelles et un meurtre. Les morts accidentelles se répartissent comme suit: 15 personnes sont mortes dans des chutes, deux ont été tuées par des convois de chemin de fer, 10 ont été tuées par l'auto, la motocyclette, et la voiture, 1 a succombé à des brûlures.

Une assemblée de M. Patenaude

M. E. L. Patenaude, député de Jacques-Cartier, tiendra une assemblée à Lachine, dimanche, à 2 h. 30, dans le cour du Collège, 15ème avenue.

FAITS DIVERS

UNE AUTO CAPOTÉE

Freda Horton, 22 ans, 44, rue Dante, a été grièvement blessée, hier matin, dans un accident d'automobile, sur le chemin Québec-Montreal, près de Lavaltrie. L'auto a capoté dans un fossé et a pris feu. La femme a eu la cage thoracique défoncée, un poulmon écrasé et le coeur déplacé. Le Dr Ebert, de l'hôpital Général, a réussi par une opération à repositionner le poulmon et à remettre le coeur en place. C'est une opération excessivement difficile et qui réussit fort peu souvent.

Les compagnons de Freda Horton ont été plus ou moins blessés, mais aucun ne l'a été grièvement.

Le juge Lacroix a acquitté Romeo Laplante, dans son témoignage, avait déclaré que telle personne était sa belle-soeur, quand en réalité il n'en était rien. Il avait admis d'ailleurs à la séance même de la commission des incendies. La raison de son parjure était qu'il était connu comme beau-frère de la dame en question et qu'il voulait lui éviter des ennuis.

Le juge Lacroix a déclaré qu'en loi, l'individu accusé de parjure devait, pour être passible de condamnation, avoir eu l'intention de frauder les fins de la justice. Or dans la cause de Laplante, le parjure qu'il a fait n'avait aucune portée sérieuse sur la cause et était parfaitement incident. En plus, Laplante est un bon travailleur, qui n'a jamais été condamné. En face de toutes ces considérations, le juge Lacroix a acquitté le prévenu.

UNE MESAVENTURE

Un groupe d'invités à un mariage ont rencontré mésaventure, hier avant-midi, en allant reconduire les mariés à la gare Windsor.

L'auto a capoté, rue Saint-Hubert, près de la rue Laurier. Deux des occupants ont été blessés. Ce sont Oscar Collin, 30 ans, 2928c, rue Saint-Dominique, contusions et ecchymoses à la figure, sur les jambes et aux bras, et Alban Reid, 298c, rue Saint-Dominique, blessé au coude droit. Collin et Reid ont été admis à l'hôpital Notre-Dame.

BRAS FRACTURE

Valérie Lauson, 22 ans, de Saint-Jérôme, a eu le bras pris dans une courroie d'un moulin à scie, hier matin, et cassé en quatre endroits. Lauson a été transporté hier soir à l'hôpital Notre-Dame.

ENCORE SANS CONNAISSANCE

Mlle Paula Cadieux, 20 ans, 91d, rue Sainte-Elisabeth, qui a été blessée le 26 juin dernier, avenue Western, dans un accident d'auto, n'a pas encore repris connaissance. On la nourrit, à l'hôpital Western, au moyen d'un compte-goutte.

De retour d'Europe

M. David Gour, d'Amos, président de la Chambre de commerce régionale, est revenu d'un voyage en Europe, ayant visité les principales villes de l'Italie, de la France, de la Belgique et de la Suisse et de l'Angleterre. Il est heureux d'être rentré au Canada et dans l'Arctique.

Les nouveaux ministres du Portugal

Lisbonne, 2. — Antonio Da Silva, chef du parti démocrate, a réussi à former un cabinet en remplacement de celui de Guimaraes, qui a démissionné le 26 juin. Le nouveau cabinet se compose comme suit:

Premier ministre et ministre de l'Intérieur: Antonio Da Silva.
Ministre des affaires étrangères: Senhor Durao.
Ministre des finances: Lima Bastos.
Ministre du commerce: Manoel Lemos.
Ministre de l'agriculture: Torres Garcia.
Ministre de la marine: Capitaine Presna Da Silva.
Ministre de la guerre: Général Faria.
Ministre des colonies: Rodriguez Gaspar.
Ministre des travaux publics: Jose Ricardo.
Ministre de l'éducation: Santos Da Silva.
Ministre de la justice: Alves Monteiro.

Le poste de la rue Craig

L'échevin Emond, du quartier Papineau, nous apprend que la restauration du poste de police no 2, rue Craig, sera terminée d'ici la fin du mois. Les travaux ont commencé depuis les premiers jours de mai; on a fait disparaître toute l'ancienne façade, qui a été remise à neuf. On a aussi rafraîchi l'intérieur. Ce poste était fermé depuis le règne de la commission administrative.

Aussitôt que le poste sera prêt, on lui donnera un personnel spécial, composé d'un capitaine, de lieutenant et d'agents, qui auront charge de la surveillance de ce district, dont le poste central a actuellement le contrôle.

L'échevin Emond espère que le terrain de jeux qui occupera le site de l'ancien parc Sohmer sera inauguré dans quelques semaines. Plusieurs membres de la succession Campbell sont actuellement à Toronto et on attend leur retour pour continuer l'installation des jeux.

PROSTRATION
NERVEUSE

Douleurs de dos et jambes soulagées par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Ford, Ont.—J'ai eu ce qu'on appelle une prostration nerveuse, avec douleurs fortes dans le dos et les jambes, et des évanouissements qui m'affaiblissaient. Nerveuse, je ne pouvais ni dormir ni manger, comme j'aurais dû, et je restais souvent couchée. J'ai souffert ainsi plus de deux ans, plus ou moins, avant qu'un voisin me recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Avant cinq doses, je m'assis sur mon lit, et après la première bouteille, j'étais debout et en état de marcher. Durant ma maladie, j'ai dû avoir quelqu'un pour venir à la maison, mais grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je puis y voir moi-même. J'ai aussi pris le Remède de Lydia E. Pinkham pour le sang, et je recommande certainement ces remèdes à quiconque ne jouit pas d'une bonne santé. Je consens à ce que vous utilisiez ces faits comme témoignage." — Mme J. Shepherd, 130 avenue Joe. Janisse, Ford, Ont.

Nervosité, irritabilité, périodes douloureuses, sensations d'épuisement et faiblesse sont des symptômes à surveiller. Les femmes qui en souffrent, ce qui arrive si souvent, devraient essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Tous les pharmaciens le vendent.

LIGNE
FRANCAISE

En Angleterre en six jours VIA PLYMOUTH

Si vous allez en France, entrez-y immédiatement en débarquant du bateau sur un quai couvert au Havre, le port de France — où vous attend un train express qui vous déposera à Paris en trois heures.

PARIS 18 juillet, 15 août
FRANCE 11 juillet, 12 septembre
Vapeurs d'une seule classe.
NEW-YORK — HAVRE — PARIS
DE GRASSE, 4 juillet, 5 août
ROCHAMBEAU, 10 juillet, 20 août
SUFFREN, 15 août, 10 sept.
LA SAVOIE, 2 juillet, 29 juillet
New-York-Vigo (Espagne) — Bordeaux
BOUSSILLON, 4 juillet, 31 août
LA BOURDONNAIS, 14 sept., 26 oct.
CHICAGO, 17 août, 28 septembre
Renseignez-vous sur notre service canadien, de l'Europe à Halifax.
GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITEE
24, rue Notre-Dame Ouest, Montréal
ou n'importe quel agent local.

LA VILLE IMPOSE
DES TAXES

LES MARCHANDS AMBULANTS, LES COMPAGNIES D'ASSURANCES SONT MAINTENANT TAXES

Le conseil municipal, à sa dernière réunion, a campé aux malheurs des petits marchands, qui souffrent du voisinage d'un cirque. A ajouté une clause à un règlement municipal qui dit que "toute personne qui ouvrira temporairement un magasin ou occupera temporairement une maison ou autres lieux dans le voisinage des terrains où se trouve un cirque, ou occupera un kiosque sur les terrains du cirque, pour la vente exclusive de rafraîchissements, devra lever un permis de dix dollars."

Les commerçants ambulants, qui vendent des rubans, des insignes, des jouets ou des souvenirs devront prendre un permis d'un dollar.

A la même réunion, le conseil a aussi adopté un règlement qui impose de nouvelles taxes sur les compagnies d'assurance et les encanteurs, conformément aux pouvoirs accordés par la Législature. Une taxe spéciale de \$200 est imposée sur toutes les compagnies d'assurance, sauf les compagnies d'assurance maritime qui seront frappées d'une taxe de \$100. Lorsqu'une compagnie cumule deux genres ou plus d'assurance, une taxe seulement est prélevée. Le prix des permis des encanteurs est porté à \$400, dans le cas de marchandises de l'extérieur expédiées ici pour la vente à l'enchère.

Le règlement comporte aussi une disposition spéciale au sujet d'un grand nombre de permis qui ne seront plus accordés par le trésorier que sur recommandation du chef de police, de l'inspecteur des bâtiments, du directeur du service d'hygiène, etc.

Les grandes
mers intérieures

Vous avez eu bien chaud en ville, les rues étaient sèches et poussiéreuses, et malgré les éventails électriques et les ventilateurs, le voyage de Toronto par voie ferrée a été quelque peu fatigant. Soudain un rayon de soleil apparaît sur des eaux étincelantes, d'imposants entrepôts se dressent devant vous, un train arrive du côté d'un beau jardin. Au quai est amarré un superbe bateau blanc avec pavillon au vent. En un instant vous êtes à bord; on lève l'ancre et vous voilà voguant sur les eaux fraîches et bleues, dans la lumière dorée du soleil qui décline. Ah, comme vous respirez! Quelle fraîcheur délicieuse! Puis vous allez voir votre cabine. Plus tard, le clairon sonne le dîner; vous vous trouvez dans une salle à manger spacieuse et attrayante et vous êtes étonné de constater que déjà l'appétit vous est venu. Puis, après le dîner, c'est la promenade sur les vastes ponts blancs presque aussi immobiles que les rues d'une cité mais combien différents! Que fraîcheur et salubrité vous stimulent de que vous sortez. Le soleil embrase l'horizon et décline dans un grand loir qui laisse une sensation de paix et de bien-être telle que vous n'en avez pas goûté depuis des années. Lentement, l'ombre enveloppe le navire, les étoiles apparaissent et la blanche lune vient bientôt éclairer le lac et la ligne rapidement décroissante de la rive. Au-dessous de vous se font et se défont les accords de la musique, le bruit d'une joyeuse sauterie et des éclats de rire. Puis vient le sommeil, un sommeil tel que vous n'en avez pas connu depuis des années. Le lendemain matin,

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

Où a "souvent besoin d'un plus "ferre" que soi" — d'irait Lafontaine

Architecte

Evaluations, feux, etc. Bclair 6422
Raphaël Boilard
A.A.P.Q. R.A.C. A.L.A.
ARCHITECTE
4303 ST-DENIS, (ancien no 1029), MONTREAL

Avocats

Tél. Main 4062-4063
Archambault & Marcotte
25, ST-JACQUES, MONTREAL
Joseph Archambault, C.R., M.P. Emilie Marcotte
Avocat de la Couronne. L. L. B.

Avocat

Aldric Blain, L.L.L. Jean Fautoux, L.L.B.
Rég. 4848 St-Denis. Rés. 5424, 7ème ave. Rosemont.
Tél. Calumet 0789-W. Tél. Calumet 2589-J
BLAIN & FAUTOUX
IMMEUBLE DULUTH, chambre 21, Main 5328
50 ouest, rue Notre-Dame. Montréal

Avocat

Tél. Bureau: Main 5550
Domicile: Est 9983
Eugène Simard B.A., L.L.L.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Avocats

Vanier & Vanier
Anatole Vanier Guy Vanier
Tél. Main 2632 97 SAINT-JACQUES

Avocat

Main 0899-0901 En face du Palais de Justice
René Théberge
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92 NOTRE-DAME EST, suite 51, MONTREAL

Dentiste

Bureau: Upt. 8592 Tél. Rés. West 8172
Dr J.-E. Chalifoux
Extraction sans douleur — Méthodes modernes
149, RUE VINET ANGLE SAINT-JACQUES

Dentiste

Téléphone Est 5508M
Dr Ernest Laporte
1725 ST-DENIS
Extraction des nerfs dentaires en 5 à 10 minutes absolument sans douleur.
Ex-assistent et possesseur des procédés du Dr J.-N.-Paul Fournier, de St-Hyacinthe.

Dentiste

Téléphone Est 9238
Dr A. Heynemand
1569 rue Saint-Denis
près Demontigny — Montréal.

Dentiste

Bureau: 466, rue Atwater, angle Notre-Dame
Dr R. Laporte
Spécialité:
EXTRACTION DE DENTS DIFFICILES
Téléphone: Westmount 6994

Dentiste

Dr Ad. L'Archevêque
468, PARC LAFONTAINE
Tél. Bclair 1301 Angle Christophe Colomb

Médecin

Téléphone Plateau 6347
Dr J.-M.-E. Prevost
des hôpitaux de Paris, Londres, et New-York
Voies urinales, reins, vessie, maladies vénériennes — Clinique privée MONTREAL

Médecin

Consultation: de 12 à 8 p.m.
Dr J.-M.-A. Valois
Spécialités:
Voies urinales — Electrothérapie
Tél. Est 5417 46, RUE SAINT-DENIS

Orfèvre

M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molère pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même.

Notaire

Tél.: Bclair 2143
Chs Archambault, c.c.s
Heures de bureau: 1 à 5 p.m., 4 à 8 le soir
750 MONT-ROYAL EST

Notaire

L.-D. Clément
30, rue St-Jacques
Tél. Main 8558 Rés. Westmount 1190-J

Notaire

Téléphone: Main 3228
Horace Lippé
Placements d'argent — Règlements de successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES MONTREAL

Optométriste

Seoir, 202, rue Beaubien
Tél. Calumet 2034J
Pour vos yeux, consultez
J.-G. Bélanger
OPTOMETRISTE-OPHTHIC
2563 RUE ST-HUBERT Tél. Calumet 1988
près Beaubien Montréal

Optométriste

Heures de bureau: 9 à 4
Salon d'Optique St-Germain
Ajustement de lunettes et pinces
2097, RUE SAINT-DENIS, Ancien numéro 453
Tél. Est 3798 Près rue Sherbrooke

Professeur

359, rue ONTARIO E.
LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Le plus ancien cours préparatoire aux examens de Médecine, de Droit, Chirurgie dentaire, Pharmacie

Professeur

Tél. Lancaster 1343
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C.I.E.
Droit, Médecine, Pharmacie, Art dentaire
Cours classique, commercial, langues privées
1452, RUE SAINT-DENIS
Près Ecole Polytechnique Montréal



"Où coucherons-nous?"

"Quelqu'un a-t-il appelé à Longue Distance pour réserver des chambres?"
Pourquoi s'exposer à gâter un congé? Assurez-vous avant votre départ d'une bonne nuit de sommeil dans des chambres confortables. Réservez vos chambres par Longue Distance. Ceci ne vous prendra que quelques minutes et peut vous valoir beaucoup.

Le taux du soir pour les appels entre postes (après 8.30, heure solaire) n'est d'environ que la moitié de celui du jour. Le taux de la nuit (après minuit, heure solaire) n'en est d'environ que le quart.

F. G. WEBBER,
Gérant.



Chaque poste de téléphone Bell permet de communiquer à longue distance.

Un tract utile

Le dernier tract de l'Ecole Sociale Populaire a pour titre "Le Travail de Nuit dans les boulangeries" et contient un important extrait de la "Revue Internationale du Travail", avril et mai 1924.

Il constitue une documentation très pratique pour tous ceux qui s'occupent d'œuvres sociales.

Ce tract est en vente au Service de librairie du Devoir au prix de 25 sous plus 2 sous pour les frais de port.

Case postale 4020 — 336 Notre-Dame est, Montréal.

Vacances aux provinces maritimes

Ceux qui aiment les brises fraîches soufflant du large, les sables chauds où l'on se couche, l'eau tiède pour se baigner, la pêche excellente dans la mer ou les ruisseaux d'argent, feraient bien de passer leurs vacances sur l'une des nombreuses plages des provinces maritimes.

Ce pays hospitalier fournit toutes les facilités de se livrer à son passe-temps favori: terrains de golf veloutés, superbes terrains de tennis, automobilisme, équitation, et excellent hôtels de ces endroits ainsi que les paisibles maisons de campagne permettent de se loger confortablement et à taux raisonnables.

Le chemin de fer National du

RÉDUCTION
du
TARIF
DE NUIT

Le Compagnie des Tramways de Montréal, avec le consentement de la Commission des Tramways de Montréal, annonce une réduction de son tarif de nuit.

A compter du 1er juillet, 1925 MM. les Voyageurs n'auront à payer que dix sous (10c), au lieu de quinze (15c), de minuit à 5 heures a.m., dans la Zone dite du Tarif Uniforme.

(Signé)
J. E. HUTCHESON,
Vice-Président et Gérant Général.

LA COMPAGNIE DES
TRAMWAYS
DE MONTREAL

Pharmacie Laurence
Coin Saint-Denis et Ontario,
Montréal.
Téléphone: Est 1507-4647
Drogues et produits chimiques supérieurs
Tous les remèdes nouveaux
Ampoules et ovales à tous médicaments
sur demande, sérons, vaccins, oxygène
par, articles de pansements.
Stérilisation à l'autoclave.
Nous délivrons dans toutes les parties
de la ville.

\$15,000 EN PRIX

1er prix, l'auto d'un millionnaire, \$17,500.00.
2ème prix, \$2,000.00 en argent.
3ème prix, \$1,000.00 en argent.
4ème prix, \$500.00 en argent.
5ème prix, \$100.00 en argent.
Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.
Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3,000 pour \$100.00 et 25,000 pour \$500.00.
Ecrivez à: Robt. Philippon, père, directeur, au téléphone 5821. Refuge Don-Bosco, Québec.
Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

Jacques, Montréal, téléphone Main 3620, se feront un plaisir de fournir des brochures illustrées traitant des diverses plages des provinces maritimes, une liste des hôtels, etc. (récl.)

Abonnements de vacances

Nous recevons, jusqu'au 1er juillet, des abonnements de vacances aux prix suivants:

Un mois 50 sous
Deux mois 90 sous
Trois mois \$1.25

La livraison ne se fait que par la poste, en dehors de Montréal, et au Canada seulement.

Il faut payer l'abonnement d'avance par chèque accepté au pair.

Cette offre ne vaut que jusqu'au 1er juillet prochain.

Ecrire à

ABONNEMENT -- LE DEVOIR

Un vaccin contre la tuberculose

LE DOCTEUR A. CALMETTE, DE L'INSTITUT PASTEUR, FAIT PART, A L'ACADEMIE DE MEDICINE DE PARIS D'UNE INTERESSANTE DECOUVERTE

Paris, 2. — Dans une communication à l'Académie de médecine, qui a produit la plus vive impression, le docteur Albert Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur, a fait connaître, en son nom et au nom de ses collaborateurs C. Guérin, B. Weil-Hallé, L. Nègre, A. Boquet, Willet et Turpin, les résultats cliniques et expérimentaux de la méthode de vaccination préventive de nouveaux-nés contre la tuberculose par le vaccin BCG.

Dans une série de recherches poursuivies sans interruption depuis plus de vingt ans, après avoir étudié le mécanisme de l'infection bacillaire et le rôle des réinfections dans l'évolution de la tuberculose expérimentale, M. Albert Calmette et ses collaborateurs avaient démontré qu'il était possible, en utilisant comme virus-vaccin la culture vivante d'un bacille d'origine bovine — appelé par eux BCG — artificiellement atténué et privé de toute propriété tuberculogène, de conférer aux jeunes animaux indemnes de tuberculose préexistante une véritable immunité à l'égard des contaminations naturelles ou artificiellement provoquées.

Leurs expériences de laboratoire leur ayant fourni des résultats constamment favorables, ils ont cru devoir les étendre d'abord aux jeunes bovins, puis aux singes, et enfin à de jeunes enfants nés dans un foyer familial contaminé.

Les résultats obtenus ont été aussi satisfaisants qu'on pouvait le souhaiter.

"Aucun des nourrissons vaccinés pendant le premier semestre 1922, c'est-à-dire depuis trois ans, n'est mort d'une affection présumée tuberculeuse, a dit le docteur Albert Calmette.

Ces nourrissons étaient au nombre de cent soixante-dix-huit. Quarante-vingt-quatre d'entre eux, reçus en mai 1925 sont en parfaite santé et leur croissance a été normale.

"Du 1er juillet 1924 au 1er juin 1925, deux mille soixante-dix nouveaux-nés ont été vaccinés par le BCG, fourni par l'Institut Pasteur, en France et en Belgique. On n'a relevé aucun incident à la suite de cette vaccination, qui consiste à faire ingérer trois fois, à quarante-huit heures d'intervalle, au jeune bébé, du troisième au dixième jour après sa naissance, une dose de vaccin dans une petite cuillerée de lait. Cent trente-sept de ces enfants, vaccinés entre le 1er juillet et le 1er décembre 1924, dans les familles où ils étaient particulièrement exposés à la contagion n'ont pas fourni un seul décès par tuberculose, alors que la mortalité des enfants non vaccinés placés dans les mêmes conditions est, à Paris, de 32,6 p. 100, au cours de la première et de 24 p. 100, dans toute la France.

"L'expérimentation montre que le vaccin BCG confère aux singes et aux jeunes bovins une résistance manifeste à l'infection tuberculeuse naturelle ou artificiellement provoquée.

Il semble donc bien qu'on puisse considérer cette méthode de prévention de la tuberculose chez les jeunes enfants comme n'offrant aucun danger, et que son efficacité ne fasse plus de doute."

Les observations accumulées et le temps apportent, ainsi que l'a dit en terminant le Dr A. Calmette, les précisions désirables sur sa valeur pratique.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Demain soir, à 8 heures 15 p.m., il y aura grande assemblée générale du Syndicat catholique national des travailleurs en chaussures et de ses cinq locaux. L'ordre du jour est très chargé et comporte de multiples questions importantes.

Le comité exécutif général fera rapport sur l'organisation du grand pique-nique qu'il organise pour le 12 juillet prochain, au Bout-de-l'Île. Un très grand nombre de prix seront distribués aux vainqueurs des divers numéros sportifs de cette fête de famille. Tous les syndiqués et leur famille sont invités à prendre part à ce pique-nique. Le comité a organisé ce pique-nique en vue de célébrer dignement le deuxième anniversaire de réorganisation du Syndicat des cordonniers.

CERCLE DE MUN

Le cercle de Mun a tenu mardi dernier, à l'édifice des syndicats catholiques, la dernière réunion de son année sociale. Un grand nombre de membres étaient présents. L'installation des officiers élus à la précédente réunion a été faite par M. l'abbé Boileau. Voici le bureau de direction du cercle: président, A. Gauthier; vice-président, M. Côté; secrétaire-archiviste, M. P. Laganière; assistant-secrétaire, Z. Laurendeau; trésorier, E. Frenette.

Tous les officiers ont prononcé une allocution très applaudie. M. l'abbé A. Choquette et M. l'abbé A. Boileau ont aussi porté la parole. Les orateurs se sont appliqués à montrer les bienfaits du cercle d'études pour le mouvement ouvrier catholique. Plusieurs membres du cercle Léon XIII avaient été invités et assistaient à la réunion, entre autres MM. R. Lajoie, O. Filion, J.-B. Delisle, G. Tremblay. Le cercle de Mun tiendra sa prochaine réunion le 3ème mardi de juillet.

Oeuvre de messes et croisade de prières

EN L'HONNEUR DE L'IMMACULEE LEE VIERGE MARIE POUR LA CONVERSION DE LA CHINE, DU JAPON ET DES PAYS ADJACENTS

Cette Oeuvre, fondée il y a une douzaine d'années, à l'abbaye cistercienne de N.-D. de la Consolation, près Pékin (Chine), a reçu son existence canonique par un rescrit pontifical, émanant de la S. C. du Concile, en date du 26 juin 1923, qui l'a approuvée au nom du Souverain Pontife, et l'a organisée de la façon suivante:

L'abbé de Cîteaux, général de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance (Trappistes), est le directeur général de l'Oeuvre. Le Centre de l'Oeuvre, autrefois au monastère de N.-D. de la Consolation en Chine, est transféré à Cîteaux, maison-mère de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance, et toutes les maisons dudit Ordre, dans le monde entier, deviennent des centres secondaires de l'Oeuvre.

Afin de répondre de toutes ses forces aux intentions du Souverain Pontife, le Chapitre général de l'Ordre, en septembre 1923, institua une commission spéciale composée d'un supérieur de l'Ordre pour chaque nation, chargé de s'occuper du développement de l'Oeuvre dans chaque pays.

Le Très Révérend Père Dom Pa-

Servez sur plaque

Sous quelque forme qu'on le serve, ce saumon de Gaspé sera délicieux, mais pour en faire un véritable plat de luxe, servez-le sur plaque. Commandez des tranches de saumon d'un pouce d'épaisseur, assaisonnez et faites griller lentement. Quand il est à moitié cuit, enlevez la peau et placez sur une plaque chaude graissée. Entourez de petits filets de tomates, de pommes de terre, de haricots, de pois, de légumes, alternant avec de petits moules de pois verts et de cubes de betterave bœuf. Arrosez les pommes de terre d'un peu de lait et remettez cuire au four jusqu'à ce qu'elles soient cuites et servies.

Saumon de Gaspé frais pêché, bouts coupés, la livre . . . 35
En tranches, la livre . . . 40
Maquereau frais pêché, la livre . . . 12½
Quartiers d'avant d'aiguillon de printemps, avec menthe, la lb. 28
Pois verts de Montréal, 3 livres pour . . . 50

Perche de mer
Truite de mer
Poisson bleu
Butterfish

Truite des lacs
Truite de ruissseau
Poisson blanc
Cuisines de grenouilles

SPECIAL
Fromage canadien fort très
bien mûri, la livre . . . 40

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones-Uptown 6300

Feuilleton du "Devoir"

L'Ancre au Port

par Jean Guy

33

(Suite)

A cinq heures, soeur Marthe entra, un plateau dans les mains.

— Je vous chaste, petite Madeleine. Voici l'heure du repas de votre maman.

Sachant bien qu'elle faisait plaisir à sa fille, la mère affirma:

— Je meurs de faim!

Denise avait remis son chapeau et sa voilette. Mais, très lentement, elle enfilait ses gants.

— Vous trichez! sourit finement, soeur Marthe.

Les trois femmes se mirent à rire, et Mme Nordet recommanda:

— Soigne bien Michel. Tu sais, il s'enrhume si facilement!

— Oui maman, soyez tranquille.

— Allons, sauve-toi vite, chérie.

Bientôt, j'irai vous retrouver. A demain.

— A demain, maman.

Elles s'embrassèrent encore, et la jeune fille sortit. Elle descendit l'escalier à pas lents, comme si une force mystérieuse, à chaque marche, la retenait.

En bas, elle vit la porte de la chapelle entrouverte. Elle la poussa doucement et alla s'agenouiller près de l'autel. Elle se souvint de sa première visite, ici, de son angoisse, le soir de l'opération. Et elle remercia Dieu. Cependant, une inquiétude persistait en elle, sa mère était si faible.

Ensuite, dans l'ombre qui gagnait le sanctuaire, elle songea à Marc et elle pensa:

— Quel mystère y a-t-il donc, dans sa vie...

— Quel mystère y a-t-il donc, dans sa vie...

— Quel mystère y a-t-il donc, dans sa vie...

— Quel mystère y a-t-il donc, dans sa vie...

— Quel mystère y a-t-il donc, dans sa vie...

— Quel mystère y a-t-il donc, dans sa vie...

Un des Fameds Produits "VICTORIA"

Ajoutez un nouveau charme à votre hospitalité

THE "VICTORIA"

LAPORTE-MARTIN LIMITEE MONTREAL OTTAWA F.V.38

A TRAVERS LE CANADA

Voyage de 3 Semaines jusqu'à la Côte du Pacifique avec

L'UNIVERSITÉ de MONTREAL

\$365

Tous frais compris

Occasion unique de visiter notre pays complètement, intelligemment et agréablement.

LE BUT

1.—Apprendre à bien connaître son pays afin de le mieux aimer. 2.—Se renseigner d'une façon pratique sur les industries et les ressources du Dominion et ses beautés naturelles. 3.—Prendre contact avec les divers éléments de sa population.

L'ITINÉRAIRE

Comprend tout ce qui vaut la peine d'être vu au Canada. Les Grands Lacs, les Prairies, nos villes modernes de l'Ouest, les incomparables Rocheuses Canadiennes, la Côte du Pacifique, Toronto, les chutes Niagara, etc.

LE CONFORT

Wagons et bateaux luxueux. Séjour dans des princiers hôtels et d'attractifs camps de chalets. Service parfait. Tout de premier ordre. Aucun souci.

Départ de Montréal, gare Windsor, le 7 juillet. Retour à Montréal le 28 juillet. Hâtez-vous de réserver votre place, car

il ne reste plus que quelques jours

Pour tous renseignements, s'adresser à
L'Université de Montréal.

côme Gaboury, abbé de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes (La Trappe d'Okla), a été institué dans cette charge pour le Canada.

Les caractères de cette Oeuvre sont d'être:

1o Une Oeuvre d'Apostolat, puisqu'elle a pour but d'aider les missionnaires en attirant les grâces divines sur leurs travaux apostoliques en Extrême-Orient;

2o Une Oeuvre eucharistique, puisque c'est surtout par des messes et des communions qu'elle prétend atteindre ce but;

3o Une Oeuvre mariale, puisque c'est entre les mains de la Vierge Immaculée que l'Association veut mettre toutes les messes et les communions des associés, car telle est, dit saint Bernard, la volonté de Dieu qui a voulu que toute grâce nous vienne par Marie, quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam. (Serm. de Nativitate B.M.V.)

Les conditions d'admission dans l'Oeuvre sont:

1o L'inscription nominale sur le registre de l'Oeuvre dans l'un ou l'autre des monastères cisterciens ou de cisterciennes;

2o La célébration d'une messe par soi ou par un autre, ou 12 communions par an.

L'Oeuvre a été enrichie à deux reprises différentes de nombreux privilèges et indulgences dont on trouvera l'énoncé dans les diplômes d'association.

Pour tous renseignements et inscription s'adresser au R. P. Secrétaire de l'Oeuvre de Messes et Croisade de Prières à La Trappe, P.Q., ou à tout autre monastère de l'Ordre, au Canada.

Des zéloteurs et des zélatrices seront agréés avec reconnaissance. (Communiqué)

DÉPARTS pour l'Europe VAPEURS À CLASSE UNIQUE

— Tout le confort, toutes les commodités pour faire la meilleure des traversées — cabines spacieuses, salons superbes, salles de lectures, fumoirs, gymnases, ponts-promenades très vastes, excellent orchestre et toutes sortes d'amusements. Personnel bien stylé et attentif. Tous les gouts et toutes les bourses peuvent être satisfaits à bord de ces magnifiques paquebots.

Mégantic 27 25 22
Regina 4 1
Canada 11 8
Doric 18 15

Renseignements additionnels fournis par le directeur de notre Service de langue française, 211 McGill, Montréal ou chez les agents locaux

Les plus grands vapeurs en partance de Montréal
WHITE STAR DOMINION LINE

Feu Mme Alex. Dupuis

MONSIEUR ALEXANDRE DUPUIS DANS LE DEUIL

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Alexandre Dupuis, femme de M. Alexandre Dupuis, courtier bien connu, survenue ce matin à 3 heures 30.

Dame patronesse de l'Institut

des Sourdes-Muettes, elle n'a passé sa vie qu'à faire du bien.

Elle était la fille de feu Pierre Thomas Lévesque, seigneur de d'Ailleboust et de Ramezay. Outre son mari, Mme Dupuis laisse deux fils: Nazaire et Joseph; trois fil-

les: Isabelle, Madeleine, Gabriel; quatre sœurs: mesdames R. S. de Martigny, Z.-N. Dupuis, J.-E. Faribault, A. Rocher; deux beaux-frères: l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil et le docteur W.-J. Derome.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Chez EATON

PENDANT JUILLET ET AOUT
MAGASIN FERME
TOUTE LA JOURNÉE LE SAMEDI

Les marchandises achetées vendredi après-midi seront livrées samedi matin

Joyeux, les Enfants sont Entrés en Vacances

Complétez leur garde-robe chez Eaton

Pour vos Garçonnetts

Costumes kaki en tissu de qualité durable, avec culotte large, encolure libre, manches courtes, poches appliquées sur la poitrine et coupées sur les hanches.

La culotte attache à la blouse avec des boutons dissimulés par une ceinture avec boucle métallique. Pour 3 à 10 ans . . . 2.25

"Middies" de coutil blanc, avec col et manchettes bleu cadet et cravate de soie noire. Pour 2 à 8 ans . . . 2.00

Culottes de flanelle crème, avec poches sur les côtés et en arrière. Pour 2 à 10 ans . . . 2.25

Chandails fermés avec manches longues et encolure en pointe. Jolies nuances de fauve, gris et blanc. 2.65.

Chandails fermés sans manches, avec encolure en pointe. Gris ou fauve. 2.75.

Pyjamas de coton, 1.25 et 1.45 — en finette, 1.50 — en soisette, 2.00.



Gilets de sport en deux jolies couleurs. 1.75. Une belle variété de blouses en plusieurs couleurs. .65, .95, 1.25 et 1.50.

Costumes de bain, couleurs variées, tailles 24 à 36. .45 à 2.95.

Au rez-de-chaussée, chez Eaton.

Ecrivez à Notre Service d'Achat

si vous désirez de plus amples détails sur les marchandises annoncées sur cette page. Si vous ne pouvez venir au magasin, une de nos acheteuses s'empressera de remplir votre commande avec soin. Adressez votre lettre au Service d'Achat.

T. EATON CO LIMITED
MONTREAL

Pour vos Fillettes

Costumes en bon tissu kaki, très pratiques et durables. La blouse est à empiècement, col en pointe et manches longues avec manchettes doubles à boutonniers. La culotte boutonne aux genoux. Tailles pour 14 à 20 ans. La blouse, 2.95 — la culotte, 2.25.

Pour habiller la fillette de 6 à 16 ans, nous avons des costumes kaki à 2.95 — des costumes bleu copenhague à 3.95 — des "middles" kaki à 1.25 — des culottes bouffantes kaki à 1.50.

Pour la petite fille de 2 à 6 ans, des petites robes à culotte en percale sont très commodes, car elles se lavent facilement. En rose, bleu ou jaune avec bordure de guingam au bord découpé en festons, aux manches, à l'encolure et aux poches. .65

Dans la lingerie pour fillettes de 6 à 14 ans — en basin de belle qualité — nous avons des bouffants à .39 en plusieurs nuances pastel. Des chemises de nuit à .75, aussi en teintes pastel. Des pyjamas tout d'une pièce à .95, garnis de ruches et galon bleu. Des jupons-combinaisons à .50 en teintes pastel, garnis d'ourlets à jour.

Au deuxième, chez Eaton.

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m.

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Téléphone Uptown 7000



tion des Sourdes-Muettes, elle n'a passé sa vie qu'à faire du bien.

Elle était la fille de feu Pierre Thomas Lévesque, seigneur de d'Ailleboust et de Ramezay. Outre son mari, Mme Dupuis laisse deux fils: Nazaire et Joseph; trois fil-

les: Isabelle, Madeleine, Gabriel; quatre sœurs: mesdames R. S. de Martigny, Z.-N. Dupuis, J.-E. Faribault, A. Rocher; deux beaux-frères: l'abbé J.-N. Dupuis, curé de Saint-Eusèbe de Verceil et le docteur W.-J. Derome.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

Le Devoir prie M. Dupuis et sa famille d'agréer ses vives sympathies.

Le service funèbre aura lieu, samedi matin à 8 heures 30 à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Hier, fête de la Confédération, il n'y a pas eu d'arrivages d'œufs, de beurre, ni de fromage à Montréal.

LES PRIX DU GROS

Voici les prix cotés par la maison Elzeber Turgeon pour les farines et les engrais alimentaires:

FARINE

Par baril, 2 sacs:
1ère qualité \$9.30
2ème qualité \$8.80
Forte à boulanger, le baril \$8.60
Farine à pâtisserie \$7.00

LES ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne \$36.25
Gru, tonne \$30.25
Son, tonne \$28.25

OEUF

Oeufs Chanteclerc 40s.
Oeufs frais 35s.
Premiers frais 35s.
Seconds frais 32s.

BEURRE

Beurre frais:
Crémier no. 1 38s.
Crémier no. 2 37s.
En bloc d'une livre:
Crémier no. 1 38s.
Crémier no. 2 35s.

FROMAGE

Fort à la meule 28s.
Au morceau 29s.
Doux, à la meule 21s.
Au morceau 22s.
Oka 42s.
Kraft lb. 33s.

SAINDOUX

Tinette 18s. 1/2
Enseau 19s.
Bloc 1 livre 15s.
Saindoux composé:
Enseau 15s.
En tinette 14s. 1/2
Er bloc 17s.

PRODUITS DE L'ERABLE

Sucre, la livre 19, 20 et 22s.

MIEL

Miel conté:
Brun, enseau de 60 livres, la livre 10s.
Blanc, enseau de 60 livres, la livre 12s.
Caniste de 5 lbs, la livre 1/2 12s.
Caniste de 2 1/2 lbs, la livre 1/2 13s.

POMMES DE TERRE

Pommes de terre du bas Saint-Laurent, 70 lb sac de 90 lbs; pommes de terre du Nouveau Brunswick, le sac de 90 livres, 70 sous au char; livrées à Montréal, elles se revendent 85s. les 80 livres.
Les pommes de terre de l'île du Prince-Edouard se vendent 80s. par 90 livres aux wagons. Elles se revendent \$1.00 les 80 lbs.

Une enquête dans le cas de chaque incendie

Par suite d'une récente décision de la *Canadian Fire Underwriters Association*, il y aura dorénavant une enquête pour chaque incendie qui se produira au Canada.

Il existe déjà depuis deux ans, un service d'enquête avec juridiction dans les provinces de Québec et d'Ontario, mais l'association a confié à M. H. Rethore, la charge de réorganiser son service de façon à étendre son activité dans tout le Canada.

Cette décision a été prise au cours du premier congrès de l'Association tenu à la Malbaie. Des mesures seront prises sans délai pour la nomination de nouveaux inspecteurs et l'établissement de 12 à 51 nouveaux districts qui seront surveillés par un détective.

Un dernier, il y eut 308 enquêtes de feu dans les provinces de Québec et d'Ontario, pour le compte de 138 compagnies d'assurance, faisant partie de l'association; dans plusieurs cas, à la suite de plaintes devant les tribunaux, certains individus furent trouvés coupables du crime d'avoir mis le feu.

Les compagnies ne faisant pas partie de l'association auront droit de soumettre leurs cas aux enquêteurs et de ce fait la besogne du service augmentera considérablement. Le nombre des compagnies d'assurance qui sont intéressées à cette amélioration s'élève à plus de 200.

La Cie Hydraulique de Portneuf

M. Olivier Asselin, de la maison Versailles, Vidricaire et Bouillais, et agissant au nom du comité des obligations de la Cie Hydraulique de Portneuf, vient de se voir acquiescer de l'acte de cette compagnie, qui était mise à l'encre. La vente a eu lieu aux bureaux de Sharp, Milne and Co. Le comité des obligations représente \$300,000 d'obligations sur un total de \$328,000.

Les obligations projettent une réorganisation de la compagnie. Ils recevront \$125 en actions ordinaires pour chaque coupure de \$100 en obligations. Un arrangement sera conclu avec la *Shawinigan Water and Power Company*, pour la finance et la reconstruction. La *Shawinigan* aura le contrôle de la compagnie en nommant quatre directeurs et les obligations, trois. Le rendement actuel de la Cie Hydraulique, Qué., sur la rivière Sainte-Anne, est de 5,000 H.P. Avec des facilités d'emmanigement, on projette de porter le rendement à 12,000 H.P.

Une grève en Australie

Sydney, 2. — L'union des marins vient de lancer un ultimatum, menaçant de déclarer la grève générale des transports maritimes à moins que les patrons ne se rendent à leurs demandes d'ici quatre jours.

Cet ultimatum est une réponse au refus du premier ministre de convoquer une conférence de tous les intéressés.

Les armateurs en profitent

Londres, 2. — Le tarif McKenna est entré en vigueur hier et dans les derniers jours on a constaté une grande précipitation pour faire entrer au pays, sous l'ancien tarif, des autos canadiennes. Le même fait se produit actuellement en Allemagne où de nouveaux droits sur le blé seront appliqués le 1er août.

Les taux de transport océanique pour le blé d'Amérique ont fortement avancé pour livraison avant le 1er août. Un taux de 17 cents les 100 livres a été accepté pour un navire qui pourra charger à Montréal plus tard que le 8 juillet. Il y a quelques jours un navire a été notifié au taux de 9 cents. Un navire danois, qui doit venir d'Europe sans cargaison jusqu'à Montréal pour prendre un cargaison avant le 15 juillet, a été notifié au taux de 14 cents. Pour un chargement à prendre le 20 juillet, des armateurs ont refusé hier un taux de 13 cents.

Ces taux élevés ne sont évidemment consentis que pour les navires qui peuvent charger avant le 1er août.

Cet impôt sur l'importation du blé laisse prévoir une bonne récolte en Allemagne.

COURS DU CHANGE

Cours moyens le 2 juillet 1925

	Montréal
Angleterre.....	\$4.86
France.....	0.458
Belgique.....	0.458
Italie.....	0.340
Suisse.....	1.945
Hollande.....	1.402
Espagne.....	1.480
Suède.....	1.285
Etats-Unis.....	Pair

Le taux du change

Ottawa, 3. — Le taux du change pour des envois de marchandises entre des points du Canada et des Etats-Unis pour la période du 1er au 14 juillet inclusivement sera de 1-32 de p.c. d'escompte. La Commission des chemins de fer n'a pas fixé de surcharge pour le transport international des voyageurs.

La Canadian Light

La *Canadian Light and Power Co.* a passé hier, les intérêts dus sur ses obligations. Récemment M. F. W. Sharpe, de la maison *Sharpe, Milne and Co.*, vérificateur, présentait un rapport où il disait que les paiements au fonds d'amortissement avaient été faits entièrement d'argent emprunté car depuis la création du fonds jusqu'au 30 juin 1924, il y a eu une perte nette d'opération de \$61,137.

Le bilan, au 30 juin 1924, indiquait à la colonne du passif une dette de près de \$1,000,000 à la *Quebec, New-England Hydro-Electric Corporation*.

La situation industrielle en Grande-Bretagne

Londres, 2. — Le bulletin mensuel de la Chambre de commerce américaine, à Londres, présente une situation industrielle britannique continue d'être sombre.

Le commerce extérieur pour le mois de mai a diminué en comparaison du même mois, l'année dernière, les importations étant de 18,000,000 de livres sterling et les exportations de 5,000,000 de livres sterling en baisse. Les prix du gros ont baissé sensiblement pour le cinquième mois.

Le nombre des chômeurs est de 1,280,700 contre 1,247,300 au 2 juin, et 1,052,643 il y a un an. De ce nombre, plus de 160,000 sont des mineurs. L'assemblée spéciale du congrès des métiers et du travail a été convoquée pour le 24 juillet afin de mettre ce problème à l'étude. Dans le commerce du charbon, la demande est faible et les prix baissent continuellement.

L'inactivité augmente dans l'industrie de la construction maritime et, si les commandes ne viennent pas, les chantiers du nord pourraient bien fermer sous peu.

La seconde conférence entre les producteurs de laine et les manufacturiers a été fixée au 15 juillet. Les manufacturiers ont été affectés par la baisse de la laine.

Les prix restent toujours bas pour les cuirs et les fabriques de chaussures sont raisonnablement actives.

La lire italienne

Rome, 2. — La faiblesse chronique de la lire inspire à la presse financière des commentaires assez vifs sur le sujet de la démission probable du ministre des finances, M. de Stefani. L'impero suggère que Mussolini prenne lui-même ce portefeuille tout en conservant ceux qu'il a déjà. D'autres journaux proposent que ce portefeuille soit confié au général Debono, ancien chef de la milice fasciste, acquitté récemment par le sénat, siégeant en haute cour de justice, du meurtre du député socialiste Matteotti.

Mussolini a nié que l'Italie ait l'intention de rétablir l'égalon-or et il a même déclaré que des mesures strictes seront prises contre les personnes qui feraient circuler de telles rumeurs.

Obligations du gouvernement canadien

(Cotes fournies par L.G. Beaubien et Cie.)
BONS DE LA VICTOIRE
1944: 96.20 acheteur; 97.15 vendeur; 4.000 à 97.15 vendus.
1927: 101.20 acheteur; 101.30 vendeur.
1927: 102.30 acheteur; 102.50 vendeur.
1928: 100.40 acheteur; 100.50 vendeur.
1932: 100.20 acheteur; 100.35 vendeur.
Vendeur 1933: 100.10 acheteur; 100.40 vendeur.
1934: 100.80 acheteur; 104.15 vendeur; 1.000 à 104.15 vendus.
1935: 100.20 acheteur; 100.45 vendeur.
1935: 100.20 acheteur; 100.80 vendeur.
EMPRUNTS DE GUERRE
1921: 102.13 acheteur; 102.35 vendeur.
1931: 102.13 acheteur; 102.35 vendeur.
1937: 104.50 acheteur; 101.75 vendeur.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES TITRES ASBESTOS FLECHISSENT LOURDEMENT. — LE BRITISH COLUMBIA FISHERIES, LE CONSOLIDATED SMELTING ET LA PREFERRED STEAMSHIP SONT EN HAUSSE.

La séance a été assez active, ce matin, en bourse locale. Les titres Asbestos se sont mis en grande vedette, l'un et l'autre subissant une perte sensible. La situation dans l'industrie de l'amiantine menace de s'embrouiller encore une fois. Les spéculateurs s'attendaient à ce qu'aujourd'hui ou demain l'Asbestos Corporation annonce définitivement son entrée dans le merger dont on parle depuis si longtemps. Hier, le président de cette compagnie, déclarait que la question reste en suspens et que certains pronostics sont fort exagérés.

Ce matin l'action ordinaire Asbestos Corporation a perdu 4 points 1-2 et l'action de préférence 5 points 1-2. Il faut tenir compte du fait que l'une et l'autre devenaient ex-dividende aujourd'hui, l'action ordinaire de \$1 et l'action de préférence de 1 1-2 p. c.

Le British Columbia Fishing est en demande et son cours est monté de 2 points 1-2. La préférence Steamship s'est améliorée de 1 point 1-4 et le Consolidated Smelting, de 1 point 1-4.

Ces trois valeurs ont été les plus actives de la liste avec le Winnipeg Railway qui lui, a perdu une fraction de point.

Le franc français fait à Montréal 0.467 et la livre sterling \$4.87.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L.G. Beaubien & Cie.)

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.
Steel of Canada, 27 à 50 1/2.
National Breweries, 220 à 44.
Asbestos Corp., 30 à 70; 10 à 75 1/2; 25 à 78 1/2; 50 à 79; 40 à 79 1/2; 50 à 80 1/2; 10 à 79 1/2.
Brazilian Traction, 135 à 65.
United Fruit, 300 à 2.
Cons. Smelting, 40 à 83 1/2; 35 à 83 1/2; 25 à 83 1/2; 85 à 84 1/2; 25 à 84 1/2; 35 à 85; 10 à 84 1/2; 60 à 84 1/2.
Canada Steamship, 160 à 45 1/2.
Laurentide Co., 10 à 78 1/2; 100 à 79 1/2.
Montreal Power, 25 à 19 1/2; 20 à 19 1/2; 25 à 19 1/2; 45 à 19 1/2.
Price Bros., 80 à 102 1/2.
Spanish River, 1 à 104.
Shawinigan, 50 à 151.
Can. Ind. Alcohol, 40 à 14 1/2.
Winnipeg, 30 à 100.
Asbestos, 35 à 113 1/2; 195 à 114.
Dominion, 50 à 30.
Twin City, 40 à 69 1/2; 5 à 60.
Tucker's, 100 à 100.
Tooke, 25 à 62.
Kirkland Lake, 100 à 105.
B. C. Fish, 30 à 42 1/2; 25 à 42 1/2; 60 à 43.
DE 11 H. A. 11 H. 45 A.M.
Steel of Canada, 27 à 50 1/2.
National Breweries, 220 à 44.
Asbestos Corp., 30 à 70; 10 à 75 1/2; 25 à 78 1/2; 50 à 79; 40 à 79 1/2; 50 à 80 1/2; 10 à 79 1/2.
Brazilian Traction, 135 à 65.
United Fruit, 300 à 2.
Cons. Smelting, 40 à 83 1/2; 35 à 83 1/2; 25 à 83 1/2; 85 à 84 1/2; 25 à 84 1/2; 35 à 85; 10 à 84 1/2; 60 à 84 1/2.
Canada Steamship, 160 à 45 1/2.
Laurentide Co., 10 à 78 1/2; 100 à 79 1/2.
Montreal Power, 25 à 19 1/2; 20 à 19 1/2; 25 à 19 1/2; 45 à 19 1/2.
Price Bros., 80 à 102 1/2.
Spanish River, 1 à 104.
Shawinigan, 50 à 151.
Can. Ind. Alcohol, 40 à 14 1/2.
Winnipeg, 30 à 100.
Asbestos, 35 à 113 1/2; 195 à 114.
Dominion, 50 à 30.
Twin City, 40 à 69 1/2; 5 à 60.
Tucker's, 100 à 100.
Tooke, 25 à 62.
Kirkland Lake, 100 à 105.
B. C. Fish, 30 à 42 1/2; 25 à 42 1/2; 60 à 43.
DE 11 H. A. 11 H. 45 A.M.
Steel of Canada, 27 à 50 1/2.
National Breweries, 220 à 44.
Asbestos Corp., 30 à 70; 10 à 75 1/2; 25 à 78 1/2; 50 à 79; 40 à 79 1/2; 50 à 80 1/2; 10 à 79 1/2.
Brazilian Traction, 135 à 65.
United Fruit, 300 à 2.
Cons. Smelting, 40 à 83 1/2; 35 à 83 1/2; 25 à 83 1/2; 85 à 84 1/2; 25 à 84 1/2; 35 à 85; 10 à 84 1/2; 60 à 84 1/2.
Canada Steamship, 160 à 45 1/2.
Laurentide Co., 10 à 78 1/2; 100 à 79 1/2.
Montreal Power, 25 à 19 1/2; 20 à 19 1/2; 25 à 19 1/2; 45 à 19 1/2.
Price Bros., 80 à 102 1/2.
Spanish River, 1 à 104.
Shawinigan, 50 à 151.
Can. Ind. Alcohol, 40 à 14 1/2.
Winnipeg, 30 à 100.
Asbestos, 35 à 113 1/2; 195 à 114.
Dominion, 50 à 30.
Twin City, 40 à 69 1/2; 5 à 60.
Tucker's, 100 à 100.
Tooke, 25 à 62.
Kirkland Lake, 100 à 105.
B. C. Fish, 30 à 42 1/2; 25 à 42 1/2; 60 à 43.
DE 11 H. A. 11 H. 45 A.M.
Steel of Canada, 27 à 50 1/2.
National Breweries, 220 à 44.
Asbestos Corp., 30 à 70; 10 à 75 1/2; 25 à 78 1/2; 50 à 79; 40 à 79 1/2; 50 à 80 1/2; 10 à 79 1/2.
Brazilian Traction, 135 à 65.
United Fruit, 300 à 2.
Cons. Smelting, 40 à 83 1/2; 35 à 83 1/2; 25 à 83 1/2; 85 à 84 1/2; 25 à 84 1/2; 35 à 85; 10 à 84 1/2; 60 à 84 1/2.
Canada Steamship, 160 à 45 1/2.
Laurentide Co., 10 à 78 1/2; 100 à 79 1/2.
Montreal Power, 25 à 19 1/2; 20 à 19 1/2; 25 à 19 1/2; 45 à 19 1/2.
Price Bros., 80 à 102 1/2.
Spanish River, 1 à 104.
Shawinigan, 50 à 151.
Can. Ind. Alcohol, 40 à 14 1/2.
Winnipeg, 30 à 100.
Asbestos, 35 à 113 1/2; 195 à 114.
Dominion, 50 à 30.
Twin City, 40 à 69 1/2; 5 à 60.
Tucker's, 100 à 100.
Tooke, 25 à 62.
Kirkland Lake, 100 à 105.
B. C. Fish, 30 à 42 1/2; 25 à 42 1/2; 60 à 43.

BOURSE DES MINES

(Cours fournis par Mont & Cie, Lita & Cie, 10, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170, 180, 190, 200, 210, 220, 230, 240, 250, 260, 270, 280, 290, 300, 310, 320, 330, 340, 350, 360, 370, 380, 390, 400, 410, 420, 430, 440, 450, 460, 470, 480, 490, 500, 510, 520, 530, 540, 550, 560, 570, 580, 590, 600, 610, 620, 630, 640, 650, 660, 670, 680, 690, 700, 710, 720, 730, 740, 750, 760, 770, 780, 790, 800, 810, 820, 830, 840, 850, 860, 870, 880, 890, 900, 910, 920, 930, 940, 950, 960, 970, 980, 990, 1000, 1010, 1020, 1030, 1040, 1050, 1060, 1070, 1080, 1090, 1100, 1110, 1120, 1130, 1140, 1150, 1160, 1170, 1180, 1190, 1200, 1210, 1220, 1230, 1240, 1250, 1260, 1270, 1280, 1290, 1300, 1310, 1320, 1330, 1340, 1350, 1360, 1370, 1380, 1390, 1400, 1410, 1420, 1430, 1440, 1450, 1460, 1470, 1480, 1490, 1500, 1510, 1520, 1530, 1540, 1550, 1560, 1570, 1580, 1590, 1600, 1610, 1620, 1630, 1640, 1650, 1660, 1670, 1680, 1690, 1700, 1710, 1720, 1730, 1740, 1750, 1760, 1770, 1780, 1790, 1800, 1810, 1820, 1830, 1840, 1850, 1860, 1870, 1880, 1890, 1900, 1910, 1920, 1930, 1940, 1950, 1960, 1970, 1980, 1990, 2000, 2010, 2020, 2030, 2040, 2050, 2060, 2070, 2080, 2090, 2100, 2110, 2120, 2130, 2140, 2150, 2160, 2170, 2180, 2190, 2200, 2210, 2220, 2230, 2240, 2250, 2260, 2270, 2280, 2290, 2300, 2310, 2320, 2330, 2340, 2350, 2360, 2370, 2380, 2390, 2400, 2410, 2420, 2430, 2440, 2450, 2460, 2470, 2480, 2490, 2500, 2510, 2520, 2530, 2540, 2550, 2560, 2570, 2580, 2590, 2600, 2610, 2620, 2630, 2640, 2650, 2660, 2670, 2680, 2690, 2700, 2710, 2720, 2730, 2740, 2750, 2760, 2770, 2780, 2790, 2800, 2810, 2820, 2830, 2840, 2850, 2860, 2870, 2880, 2890, 2900, 2910, 2920, 2930, 2940, 2950, 2960, 2970, 2980, 2990, 3000, 3010, 3020, 3030, 3040, 3050, 3060, 3070, 3080, 3090, 3100, 3110, 3120, 3130, 3140, 3150, 3160, 3170, 3180, 3190, 3200, 3210, 3220, 3230, 3240, 3250, 3260, 3270, 3280, 3290, 3300, 3310, 3320, 3330, 3340, 3350, 3360, 3370, 3380, 3390, 3400, 3410, 3420, 3430, 3440, 3450, 3460, 3470, 3480, 3490, 3500, 3510, 3520, 3530, 3540, 3550, 3560, 3570, 3580, 3590, 3600, 3610, 3620, 3630, 3640, 3650, 3660, 3670, 3680, 3690, 3700, 3710, 3720, 3730, 3740, 3750, 3760, 3770, 3780, 3790, 3800, 3810, 3820, 3830, 3840, 3850, 3860, 3870, 3880, 3890, 3900, 3910, 3920, 3930, 3940, 3950, 3960, 3970, 3980, 3990, 4000, 4010, 4020, 4030, 4040, 4050, 4060, 4070, 4080, 4090, 4100, 4110, 4120, 4130, 4140, 4150, 4160, 4170, 4180, 4190, 4200, 4210, 4220, 4230, 4240, 4250, 4260, 4270, 4280, 4290, 4300, 4310, 4320, 4330, 4340, 4350, 4360, 4370, 4380, 4390, 4400, 4410, 4420, 4430, 4440, 4450, 4460, 4470, 4480, 4490, 4500, 4510, 4520, 4530, 4540, 4550, 4560, 4570, 4580, 4590, 4600, 4610, 4620, 4630, 4640, 4650, 4660, 4670, 4680, 4690, 4700, 4710, 4720, 4730, 4740, 4750, 4760, 4770, 4780, 4790, 4800, 4810, 4820, 4830, 4840, 4850, 4860, 4870, 4880, 4890, 4900, 4910, 4920, 4930, 4940, 4950, 4960, 4970, 4980, 4990, 5000, 5010, 5020, 5030, 5040, 5050, 5060, 5070, 5080, 5090, 5100, 5110, 5120, 5130, 5140, 5150, 5160, 5170, 5180, 5190, 5200, 5210, 5220, 5230, 5240, 5250, 5260, 5270, 5280, 5290, 5300, 5310, 5320, 5330, 5340, 5350, 5360, 5370, 5380, 5390, 5400, 5410, 5420, 5430, 5440, 5450, 5460, 5470, 5480, 5490, 5500, 5510, 5520, 5530, 5540, 5550, 5560, 5570, 5580, 5590, 5600, 5610, 5620, 5630, 5640, 5650, 5660, 5670, 5680, 5690, 5700, 5710, 5720, 5730, 5740, 5750, 5760, 5770, 5780, 5790, 5800, 5810, 5820, 5830, 5840, 5850, 5860, 5870, 5880, 5890, 5900, 5910, 5920, 5930, 5940, 5950, 5960, 5970, 5980, 5990, 6000, 6010, 6020, 6030, 6040, 6050, 6060, 6070, 6080, 6090, 6100, 6110, 6120, 6130, 6140, 6150, 6160, 6170, 6180, 6190, 6200, 6210, 6220, 6230, 6240, 6250, 6260, 6270, 6280, 6290, 6300, 6310, 6320, 6330, 6340

